

La Voix de l'Arménie

REVUE BI-MENSUELLE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

REDACTION ET ADMINISTRATION

30, Rue Jacob, Paris VI^{me}

.. .. Téléphone : Gobelins 40.99

Le Numéro : 0 fr. 50

Abonnements : France, Un an 12 fr. — Etranger, Un an 15 fr

Comité de Patronage de " LA VOIX DE L'ARMÉNIE "

- M. ALBERT THOMAS, ancien Ministre, Député.
M^{me} C. ANDRÉ.
M. le Général BAILLOUD, Inspecteur général des Troupes Françaises en Egypte et en Palestine.
Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique de Propagande Française à l'Étranger.
MM. Pierre BERNUS, Publiciste, Correspondant du Journal de Genève.
BONET-MAURY, Professeur honoraire de l'Université de Paris.
Pierre de BOUCHAUD, homme de lettres.
Emile BOUTROUX, de l'Académie Française.
Paul BOYER, Directeur de l'École des Langues Orientales vivantes.
Georges CLEMENCEAU, Président du Conseil des Ministres, Sénateur.
DENYS COCHIN, de l'Académie Française, ancien Ministre, Député.
Baron Ludovic de CONTENSON.
Henri COULON, Avocat à la Cour d'Appel.
Charles DIEHL, de l'Institut, Professeur à l'Université de Paris.
Paul DOUMER, ancien Président de la Chambre des Députés, Sénateur.
Emile DOUMERGUE, Doyen de la Faculté libre de Théologie protestante à Montauban.
Eugène d'EICHTHAL, de l'Institut, Directeur de l'École des Sciences Politiques.
Etienne FLANDIN, Sénateur.
Anatole FRANCE, de l'Académie Française.
FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre, Président de la Commission des Affaires Extérieures.
M^{me} Georges GAULIS, Publiciste.
Dr. H. Adams GIBBONS, Docteur en Philosophie, auteur de « La Fondation de l'Empire Ottoman ».
Mgr GRAFFIN, Directeur de la Société Anti-Esclavagiste.
MM. GUERNIER, Député, ancien Haut Commissaire de la République Française en Grande-Bretagne.
A.-F. HEROLD, Vice-Président de la Ligue des Droits de l'Homme.
Gustave HERVE, Rédacteur en Chef de « La Victoire ».
C. JONNART, ancien Ministre, Sénateur, Président de la Compagnie du Canal de Suez.
Mgr LE ROY, Evêque d'Alinda.
MM. Raphaël-Georges LÉVY, de l'Institut.
Georges LEYGUES, Ministre de la Marine, Député.
F. MACLER, Professeur à l'École Nationale des Langues Orientales vivantes.
A. MEILLET, Professeur au Collège de France.
J. de MORGAN, ancien Délégué Général en Perse du Ministère de l'Instruction Publique.
René PINON, Publiciste, Professeur à l'École des Sciences politiques.
REBELLIU, de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut.
Salomon REINACH, de l'Institut.
Marc REVILLE, Député.
G. SCHLUMBERGER, de l'Institut.
SENART, de l'Institut.
Mgr TOUCHET, Evêque d'Orléans.
M. Maurice VERNES, Président de la Section Religieuse de l'École des Hautes Etudes.

SOMMAIRE :

Les Alliés dans la Mer Noire, l'armistice à la Chambre des Communes, par M. René PINON.
Les Arméniens au Congrès de la Paix, par le Dr. Herbert Adamus GIBBONS.
Les anciennes Eglises d'Arménie, par M. Jean EBERSOLT.
Un Grand Arménien, par Sir Valentine CHIROL.
Les Alliés devant Constantinople, par M. Auguste GAUVAIN.
Réponse à Pierre Loti, par Camille MAUCLAIR.
MEMOIRES ET DOCUMENTS. — Télégrammes échangés entre S. E. Boghos Nubar Pacha, M. Balfour, M. Cle-

menceau et M. S. Pichon. — Interpellation de Lord Bryce à la Chambre des Lords ou Nouvelles déclarations de Lord Robert Cecil. — Résolutions votées par les Arméniens d'Egypte, de Paris, et par la Ligue Coloniale française.
REVUES ET JOURNAUX. — Articles de MM. L. Martof, Pietro Barbo, Maurice Prax, A. Tchobanian, C. V., B. V., D. Narid, reproduits de l'*Idea Nazionale*, du *Petit Parisien*, de l'*Information*, de la *Dépêche de Toulouse*, de la *Gazette de Lausanne*.
FAITS ET INFORMATIONS. — Les Alliés en Turquie. — La situation en Turquie. — Informations diverses.

La Voix de l'Arménie

REVUE BI-MENSUELLE

Les Alliés dans la Mer Noire

L'Arménie à la Chambre des Communes

Le 20 novembre, les escadres alliées, franchissant le Bosphore nettoyé de ses mines et de ses torpilles, ont pénétré dans la mer Noire. C'est un grand événement historique dont il convient de montrer toute la portée, l'importance pour l'Arménie et pour le nouvel équilibre de l'Europe et de l'Asie.

« La mer Noire est un lac turc », disaient au XVIII^e siècle les Ottomans. Galitzine, envoyé de Pierre le Grand à Constantinople, la comparait à une vierge enfermée dans le harem du Sultan et réservée à son plaisir. Mais les Cosaques du Tsar survinrent; quand les soldats russes eurent pris pied sur les rivages de la mer Noire, (traité de Kutchuk-Kainardji 1774), ils prétendirent l'accaparer tout entière. Les détroits de Constantinople sont, disaient-ils, la clef de la maison russe; la Russie ne serait tranquille que quand elle aurait les clefs de sa maison dans sa poche.

Les Russes virent dans la Grande Guerre une magnifique occasion de réaliser leurs anciennes aspirations. La convention de 1915 avec l'Angleterre et la France leur donna l'assurance formelle qu'après la victoire ils auraient Constantinople et les détroits. Ce jour-là, on crut, au Pont-des-Chantres, que le rêve de Pierre le Grand et de Catherine était réalisé. Mais la Russie s'effondra...

Aujourd'hui l'entrée des flottes alliées dans la mer Noire signifie que la mer Noire et les détroits ne seront ni Turcs, ni Russes, mais ouverts à la navigation de tous les peuples sous la garantie de la Société des nations. Depuis longtemps, la Roumanie et la Bulgarie demandaient une solution de ce genre qui sauvegardât leurs droits de petits états riverains. Ce sera aussi un grand avantage pour l'Arménie de demain qui, avant cette guerre, croyait avoir presque autant à redouter d'une grande Russie que de la Turquie. Quand la Russie sera reconstituée, elle reconnaîtra que la possession directe de Constantinople aurait été, pour elle, la source des pires difficultés et que la solution préconisée par le Président Wilson et que réalisera le traité de paix lui garantit tout ce qu'elle a intérêt à obtenir : le libre passage des détroits en paix comme en guerre et la sécurité du commerce de toutes les nations dans la mer Noire. Une commission internationale aura le contrôle des détroits.

L'entrée des Alliés dans la mer Noire met fin définitivement aux grands projets que les ennemis de la France avaient formé. La mer Noire, dans leurs rêves presque réalisés par le traité de Brest-Litovsk, devait devenir un bassin turco-allemand. Une ligne de navigation de Constantza à Batoum, qui prolongerait le chemin de fer allemand aboutissant au port de Constantza devenu, sous le drapeau bulgare, le port de l'Allemagne dans la mer Noire, constituerait le plus court chemin pour aller de l'Europe centrale dans le Caucase et en Perse par Batoum, Tiflis et l'Azerbaïdjan, et dans le Turkestan russe par la Caspienne. Batoum devait être turc aux termes du traité de Brest-Litovsk. Ainsi l'Allemagne aurait disposé de trois routes pour atteindre l'Asie centrale :

- 1° La voie Sofia, Constantinople, Bagdad, Khanikin ;
- 2° La voie Constantza-Batoum-Tabriz ;

3° La voie russe avec les lignes de Moscou à Bakou et de Moscou à Taschkend par Samara.

Le pantouranisme serait devenu un instrument de domination au service du germanisme. Tout cela est fini, brisé; mais il faut que, les Anglais et nous, n'oublions pas l'étendue du péril que nous avons couru. Tant que l'ordre ne régnera pas dans une Russie amie et sûre, les Alliés devront conserver le contrôle de la mer Noire.

Pour le moment, les navires de l'escadre vont visiter les ports. Leur arrivée à Batoum montrera aux Géorgiens qui ont cru à la victoire allemande l'étendue de leur erreur. Nous exigerons d'eux qu'ils deviennent, quand il y aura une Russie, les alliés de cette Russie et que, pour le moment, ils s'accordent, dans le Caucase, avec les Arméniens. Les Anglais viennent de réoccuper Bakou où le dernier exploit de l'armée d'Enver Pacha a été de massacrer encore 15.000 Arméniens. Quand les Alliés tiendront Bakou et Batoum, c'est-à-dire les deux extrémités du chemin de fer, le moment sera sans doute venu d'exécuter la clause prévue dans l'armistice et de demander aux Turcs l'évacuation complète de l'ancienne Transcaucasie russe. Les troupes arméniennes qui sont à Enzeji et dans la région d'Érivan sous les ordres des vaillants chefs Andranik et Nazarbekof suffiront, sous le contrôle de quelques officiers alliés, à maintenir l'ordre et la paix dans toute la région.

Enfin, la mer Noire va devenir pour les Alliés une excellente base d'opérations pour exercer en Russie une influence pacifiante et pour aider les Russes à remettre debout leur maison si cruellement effondrée. Derrière les escadres, il est à souhaiter que, le plus tôt possible, des navires de commerce puissent pénétrer dans la mer Noire; la reprise des échanges, notamment avec la Russie méridionale, serait peut-être le moyen le plus efficace de lutter

contre le bolchevisme et de guérir, sur toutes les rives de la mer Noire, les maux atroces de la guerre.

L'entrée des escadres dans la mer Noire doit marquer le commencement d'une ère d'activité politique, militaire, économique et financière dans les pays que baignent ses eaux. Par Batoum et Trébizonde, les Alliés seront en communication directe et rapide avec l'Arménie dévastée et avec les forces arméniennes qui sont prêtes à s'avancer pour y rétablir l'ordre au lieu et place des massacreurs turcs. C'est une étape importante vers la constitution d'une Arménie indépendante.



Sur la constitution et l'avenir de cette Arménie, un important débat a eu lieu le 18 novembre à la Chambre des Communes. Plusieurs orateurs demandèrent à lord Robert Cecil comment le gouvernement britannique envisageait l'organisation de l'Arménie. Les orateurs, M. Aneurin Williams, le major Peel, M. Hugh Law, M. Ponsonby, insistèrent sur la place importante que doit tenir en Asie Mineure la race et le peuple arménien. Les grandes régions géographiques que l'on appelle l'Arménie et la Petite-Arménie sont peuplées, outre les Arméniens, de races diverses, Kurdes, Tcherkesses, Turcs, etc., dont aucune n'a, à beaucoup près, les capacités créatrices et organisatrices de la race Arménienne. Il est très difficile de connaître le chiffre exact de chaque population, car les populations chrétiennes tendaient toujours à diminuer, dans leurs déclarations aux fonctionnaires turcs, le nombre des personnes de chaque famille, afin d'échapper partiellement à l'impôt. Même les ouvrages les plus impartiaux, comme celui de Cuinet, ne peuvent être consultés qu'avec défiance dans leurs parties statistiques, en raison de cette tendance et des efforts de l'administration turque pour grossir le

nombre des musulmans. Les six vilayets qualifiés d'Arméniens ont été découpés arbitrairement par les Turcs pour augmenter dans chacun d'eux le nombre de musulmans et diminuer le pourcentage des Arméniens ; les limites des six vilayets ne sauraient devenir sans retouches les frontières de l'État arménien ; certaines parties devraient en être retranchées et, inversement, certains morceaux de vilayets non qualifiés d'arméniens se rattacheraient naturellement à l'Arménie, tel le sandjak de Marach, du vilayet d'Alep. Les anciennes limites turques doivent être tenues pour inexistantes et les contours de l'Arménie seront tracés d'après les indications géographiques, ethnographiques et économiques les plus sûres. Mais il va sans dire que la voix des morts devra être entendue et que nulle part — les orateurs anglais ont insisté sur ce point — le crime ne devra profiter aux assassins.

Les six vilayets (nous employons ce terme par commodité, sous réserve des observations que nous venons de faire) et la Cilicie (vilayet d'Adana) forment une Arménie une et qui aspire à être indépendante. Le total des populations non arméniennes y dépassait évidemment celui des Arméniens même avant 1914 ; mais les Arméniens y sont le seul élément important qui soit capable de fournir les cadres sociaux d'un état civilisé : administrations, professions libérales, lettres, sciences, arts, industrie, agriculture perfectionnée, etc. Parmi les autres populations, les Tcherkesses ont été implantés par la force au temps d'Abdul-Hamid au milieu des Arméniens ; ils sont bergers et brigands ; ce n'est pas sur eux qu'il est possible de compter pour créer un état viable. Ce n'est pas non plus sur les Turcs qui ont fait, dans tout l'Empire, la preuve de leur incapacité à s'adapter à la vie moderne et à gouverner comme des civilisés pour des civilisés.

Quant aux Kurdes, ils ont une situation très spéciale ;

il existe un pays qui est plus particulièrement le leur, c'est, nous l'avons déjà dit, la région de la demi-montagne, entre le rebord méridional des hauts plateaux arméniens et la dépression désertique où viennent s'apaiser les eaux torrentueuses du Tigre et de l'Euphrate. Les Kurdes sont des nomades ; en été, ils vont chercher des pâturages pour leurs moutons dans la haute montagne arménienne où ils ont laissé de nombreuses colonies. La transhumance sert d'ordinaire de prétexte au pillage et à l'assassinat. Depuis des siècles, les Kurdes oppriment atrocement les Arméniens ; avec la connivence des autorités turques, tout leur était permis et ils se livraient aux pires désordres. C'est ce qui doit prendre fin. Le pays kurde devrait être organisé comme une province autonome et s'il est reconnu que la transhumance est pour les nomades Kurdes une condition indispensable d'existence, au moins provisoirement, des terrains de pâturage leur seront assignés, leurs caravanes seront surveillées ; mais il est inadmissible que le « droit à la vie » de ces nomades dont l'état social, moral et politique n'a fait aucun progrès depuis que Xénophon décrivait leurs mœurs, devienne un attentat perpétuel à la vie, à la tranquillité et au progrès civilisé des populations sédentaires. Qu'il soit institué en Arménie, sous une direction européenne, une gendarmerie honnête et régulière, et la question kurde deviendra de moins en moins aiguë jusqu'à ce qu'elle trouve une solution définitive et juste qui respecte les droits de chacun des deux peuples.

Toutes ces populations, dans l'énumération détaillée desquelles nous n'entrons pas, ont droit au respect de leur vie et de leurs mœurs, mais aucune d'elles ne peut être comparée au peuple arménien ; celui-ci seul a le sentiment de constituer une grande nation capable de construire un état civilisé digne de tenir sa place parmi les grands peuples organisés qui ont contribué au progrès commun de

l'humanité. Il faut ajouter que les Arméniens sont exceptionnellement prolifiques et que, la liberté et la sécurité aidant, ils ne tarderont pas à réparer leurs désastres et à prendre une place de plus en plus importante dans ces régions si peu peuplées et qui pourraient nourrir des millions d'habitants. Mais, pour le moment, la présence, en nombre plus élevé que les Arméniens eux-mêmes, de populations diverses, et, d'autre part, le chiffre réduit et le cruel dénuement des Arméniens eux-mêmes, entraînent une conséquence pour l'organisation de l'État arménien. Il ne peut se constituer et vivre, dans ses larges limites géographiques et ethnographiques, sans le secours, sans l'assistance de la Société des nations et surtout de la puissance à qui celle-ci délèguera le mandat de remplir ce haut devoir d'humanité et de fraternité internationale. Dans ces conditions, l'avenir de l'Arménie nous apparaît — comme il apparaît à plusieurs des orateurs des Communes britanniques — sous la forme d'un état un, englobant tous les pays arméniens, dont l'indépendance serait garantie et assistée par la Société des nations.

Ainsi pourrait-on concevoir les débuts dans la vie indépendante, après tant de siècles écoulés dans l'esclavage, de la nation arménienne. Recherchant à quelle puissance pourrait bien être confié ce mandat des grands pays alliés, le major Peel déclare que la France est trop épuisée par cette guerre pour s'en charger et qu'elle ne peut disperser ses forces. Que l'honorable gentlemen veuille bien se détromper. Une nation victorieuse n'est jamais épuisée ! D'ailleurs, le mandat sera bien moins lourd que certains ne l'imaginent et il aura aussi ses profits. Une force armée importante serait superflue ; les bataillons arméniens qui ont fait leurs preuves pendant cette guerre suffiront, avec le concours d'officiers français, à mettre l'ordre dans le pays ; l'essentiel sera d'organiser une bonne gendarmerie avec cadres

partiellement français. Quant au concours financier, il pourra être fourni par des emprunts garantis par la Société des nations. La création d'industries, de voies de communication, la mise en exploitation des mines, seront des affaires « payantes » pour lesquelles les fonds ne manqueront pas et dont l'esprit d'entreprise des Arméniens aura bientôt assuré la prospérité.

En réponse aux questions des honorables membres, lord Robert Cecil, sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères sans se prononcer sur les suggestions d'avenir énoncées par les divers orateurs, a cependant fait des déclarations intéressantes pour l'Arménie et les Arméniens. D'abord, en réponse aux critiques du texte de l'armistice qui avaient été faites par quelques députés, lord R. Cecil a déclaré qu'il considérait comme urgent de secourir les Arméniens sans préjuger la question de leur futur statut gouvernemental et, pour cela, d'éloigner le plus vite possible les troupes turques de l'Arménie. Il a affirmé sa confiance dans le succès relativement facile de la pacification en Arménie ; c'est la politique turque qui, pour une large part, créait les discordes afin d'en profiter ; « si l'influence turque est éloignée, il n'y a pas de raison pour que Kurdes et Arméniens ne puissent pas vivre parfaitement ensemble. » Nous croyons nécessaire de donner ici le texte des principales déclarations de lord R. Cecil. Nos lecteurs en apprécieront l'importance sans ou'il soit besoin de les commenter.

« Je ne parle bien entendu que du point de vue du gouvernement britannique. Personnellement, je partage entièrement les vues exprimées ici, qui montrent que l'ennemi en cette matière est le gouvernement turc. Je tiens pour vrai — et aussi profondément que j'aie examiné l'affaire, l'évidence même le démontre — que les atrocités commises en Arménie n'ont pas été le résultat de la férocité accidentelle de brigands turcs isolés, mais qu'elles ont été chaque fois ordonnées de Constantinople, autant que je le puis savoir. Celui qui

veut se rendre compte de la situation doit comprendre d'abord ce fait capital. La politique turque a toujours consisté à créer des désordres pour les réprimer ensuite. Et ce n'est pas une question de religion. Les Arabes, par exemple, ont toujours protégé les Arméniens et quand nous sommes arrivés à Alep, nous y avons trouvé plusieurs groupes d'Arméniens vivant sous la protection des Arabes. Je crois qu'il n'y a pas de raison pour que les Arméniens et les Kurdes ne puissent pas, de la même façon, vivre en amitié, une fois libérés de l'influence turque. Il y a déjà des indices montrant que les Arméniens et les Kurdes se préparent à se réconcilier et à vivre ensemble en amitié. Mais le trait caractéristique de la politique turque était de semer la discorde parmi les races assujetties, pour les rendre moins puissantes et aussi pour pouvoir justifier les atrocités qu'ils commettent toujours. Je suis donc entièrement d'accord pour affirmer que le gouvernement turc a donné des preuves absolues de son incapacité à gouverner les races assujetties à sa puissance, que les jours de sa domination touchent à leur fin, et j'espère qu'on ne lui donnera plus jamais l'occasion de recommencer.

« Il y a des symptômes que, même maintenant, les Turcs n'ont pas profité de la leçon et que, même maintenant, ils montrent des signes de vouloir continuer leur vieille politique d'atermoiement en soulevant, avec une fertilité prodigieuse, toute sorte d'objections à toute directive qui peut produire des améliorations durables; et s'ils en ont l'occasion ils essayeront sans aucun doute toute sorte de ruses pour mettre en conflit les puissances européennes occidentales. Mais j'ose dire — et je le dis avec la pleine conscience de ma responsabilité — que ces jours sont passés et que les Turcs se tromperaient grandement s'ils ne comprenaient pas que la possibilité d'atermoiements et de résistance aux réformes est définitivement finie pour eux. Ils sont à l'heure actuelle en notre pouvoir absolu, et le seul moyen par lequel ils peuvent encore espérer d'obtenir notre clémence ou notre considération, c'est qu'ils nous montrent qu'ils ont redressé leur voie, qu'ils s'empresseront d'exécuter les termes de l'armistice qu'ils ont accepté et les autres conditions qui leur seront imposées par la justice des vainqueurs, et ce sans hésitation, sans essayer d'éviter les actes qu'ils seront certainement forcés par nous d'accomplir. »

Quand il s'agira de discuter à la Conférence de la paix, le sort des divers fragments de l'Empire effondré des

Ottomans, ce ne sont pas les Turcs qui seront écoutés, — le langage de lord R. Cecil nous donne le droit de l'espérer — mais les représentants des peuples affranchis et notamment la Délégation Nationale représentant les Arméniens, qui sont le seul peuple organisé et organisateur de cette contrée.

Des nouvelles de sources diverses annoncent que Talaat, ex-grand-vizir, Enver et Djemal se sont enfuis de Constantinople. Des poursuites seraient commencées contre eux à propos de l'assassinat de Nazim Pacha en 1912. C'est une bien vieille histoire ! Depuis lors, ce trio, avec quelques complices haut placés, a sur la conscience des torrents de sang innocent et des centaines de milliers de cadavres ! Quand donc les Turcs, jeunes ou vieux, qui sont actuellement au pouvoir à Constantinople, se désolidarisent-ils complètement d'avec ces assassins en ouvrant une enquête judiciaire sur le massacre des Arméniens ? La vindicte des nations doit poursuivre les coupables où qu'ils se cachent. Les livrer à leurs juges naturels doit être un des articles de la paix des Alliés ! La morale publique l'exige.

RENÉ PINON.

Les Arméniens au Congrès de la Paix

Les conditions de l'Armistice qui a mis fin au rôle exécrationnel de la Turquie dans la tentative criminelle faite par l'Allemagne contre les libertés du monde, ont désappointé les amis et les défenseurs des nationalités opprimées de l'Empire Ottoman. Cet armistice ne donne pas de sauvegardes suffisamment précises en ce qui concerne les Grecs et les Arméniens. Aucun représentant de ces deux nations martyrisées n'a pris part aux discussions et à la signature de cet armistice dont la teneur, si différente des armistices imposés à l'Autriche et à l'Allemagne, impressionne très péniblement. Depuis qu'il a été signé, de nouveaux massacres se sont produits. Il est évident qu'il faudra continuer nos efforts pour protéger ce qui reste d'Arméniens dans l'Empire Ottoman et au Caucase.

Maintenant que nous sommes à la veille des négociations pour la paix définitive, ce serait une faute que de ne pas prêter attention à certains indices d'une campagne faite par les Turcophiles des pays de l'Entente, afin de sauver les Turcs des conséquences logiques de leur participation à cette guerre en faveur des Empires Centraux.

Ces indices se manifestent par :

1° Des articles publiés dans les journaux français et anglais exaltant le courage et la loyale façon de combattre des Turcs et cherchant ainsi à démontrer que ceux-ci ont été les victimes d'une petite bande de politiciens sans scrupules, et que le maintien de l'intégrité de l'Empire Turc, — comme on a toujours fait après toutes les guerres du XIX^e siècle, — est nécessaire à la paix du Proche Orient.

2° Par un certain mauvais vouloir à exprimer officiellement de la sympathie pour les aspirations irrédentistes des Grecs, — comme on l'a fait pour les Yougo-Slaves, — et à reconnaître officiellement la qualité de belligérants aux Arméniens, — comme on l'a fait pour les Tchéco-Slovaques;

3° Par des discussions dans les cercles financiers internatio-

naux sur la meilleure méthode à adopter pour garantir les emprunts accordés au Gouvernement Ottoman, et pour sauvegarder les concessions données par le Gouvernement Ottoman, discussions qui finissent toujours par préconiser le maintien de la souveraineté ou tout au moins de la suzeraineté de la Turquie sur les parties non-turques de l'Empire;

4° Par des plaidoyers, — comme une alternative de sauver la Turquie, — en faveur de protectorats définis ou de sphères d'influence européennes, conformes aux anciens errements de la diplomatie européenne.

AUCUNE PETITE NATION N'A DE PLUS GRANDS DROITS QUE L'ARMÉNIE A LA GRATITUDE DES PUISSANCES DE L'ENTENTE. Au début de la guerre, les Arméniens de Turquie refusèrent leur aide, en tant que nation, à la coalition des Empires Centraux contre l'Entente. En tant qu'individus, ils furent naturellement forcés de servir dans l'Armée Ottomane. Mais les Polonais, les Tchéco-Slovaques, les Yougo-Slaves et les Roumains ont dû en faire autant en Autriche-Hongrie. De même les Polonais, les Alsaciens et les Danois en Allemagne, en tant qu'individus, ont dû combattre contre l'Entente. Par contre, les Arméniens de Russie ont fourni près de 20.000 combattants à l'armée russe et les contingents arméniens ont continuellement été alimentés par les Arméniens de Turquie, qui s'étaient réfugiés en Russie, ou qui avaient été délivrés par l'avance des armées russes.

Après la révolution russe, les Arméniens du Caucase, sujets russes ou sujets turcs indistinctement, furent le seul élément sur lequel l'Entente put compter. Pendant un an et demi les troupes arméniennes, dans la Transcaucasie et le Nord-Ouest de la Perse, furent les seuls alliés de l'Entente. Ils demeurèrent inébranlablement loyaux et dévoués à leur cause jusqu'à ce jour. Les colonies arméniennes dans les divers pays du Monde ont fourni des dizaines de milliers de soldats aux Armées Françaises et Américaines. Depuis le mois d'Août 1914, ils ont combattu dans la Légion Étrangère de France. Ils ont fourni presque la moitié du contingent français en Palestine. Ils ont rendu possible la pénétration Britannique dans la Mer Caspienne.

AUCUNE PETITE NATION N'A DE PLUS GRANDS DROITS QUE L'ARMÉNIE A LA SYMPATHIE DU MONDE CIVILISÉ. Cela n'a pas besoin d'être soutenu par aucun argument. Le martyre de l'Arménie est plus cruel que celui subi par la Serbie et la Roumanie, beaucoup plus cruel que celui de la Belgique.

Il faut que les Arméniens soient reconnus comme belligérants même à cette date tardive, car ils méritent d'avoir voix à la Conférence de la Paix. Ils ne demandent pas de prendre part aux délibérations en général de la Conférence, mais seulement à celles relatives à l'établissement du sort de l'Empire Ottoman et aux discussions pour résoudre le problème de l'avenir des territoires qui formaient l'Empire Russe. Ils demandent aussi à être entendus dans la question des Statuts à donner aux populations arméniennes de la Perse. C'est leur droit, aussi légitime qu'évident, et aussi légitime et aussi mérité que celui des Yougo-Slaves, des Roumains, des Grecs, des Polonais et des Tchéco-Slovaques.

La demande des Arméniens est raisonnable ; comment en effet pourra-t-on décider de leur avenir et de l'avenir des territoires qu'ils habitent, conformément aux principes proclamés par les Puissances de l'Entente et les États-Unis, sans que les Arméniens fassent entendre leurs voix ?

Restitutions, réparations et garanties, — ne sont-elle pas dues et aussi nécessaires aux Arméniens qu'aux autres belligérants ? Et pouvons-nous assurer une paix durable dans le monde sans prendre en considération les revendications et les vœux, — par la bouche de leurs représentants qualifiés, — des petites nations qui ont souffert pendant cette guerre ? Nous ne pouvons ignorer, nous ne pouvons omettre ou laisser à l'arrière plan aucune de ces nations.

Herbert Adams GIBBONS

Les anciennes églises d'Arménie et l'effort arménien.

Parmi les nombreuses manifestations de l'art chrétien d'Orient les églises d'Arménie forment un groupe compact et des plus intéressants. Aussi devaient-elles attirer tout particulièrement l'attention des archéologues modernes. L'exploration scientifique du pays commença au XIX^e siècle. Les publications de Dubois de Montpéreux, de Texier, de Brosset, de Grimm ont fait connaître en Europe un groupe important de ces édifices. Cependant les églises d'Arménie sont encore mal connues et les problèmes d'origine, de date, d'influence qu'elles soulèvent, ne sont pas encore élucidés.

Les savants arméniens étaient tout particulièrement désignés pour faire connaître les sanctuaires de leur pays. Et ils n'ont pas failli à cette tâche. Le R. P. Léwond M. Alichan, Lalahian, entre autres, ont publié ces dernières années des ouvrages consacrés à la description de l'Arménie et à l'étude de couvents remarquables. Un musée d'antiquités s'est fondé à Ani dont I. Orbeli a publié le catalogue. Des fouilles et des missions ont été entreprises par N. Marr, Ter-Movsesian, Toramanian. L'activité de ce groupe de savants a été remarquable et leurs recherches ont contribué à renouveler en partie ces études. Armés de moyens que ne possédaient pas leurs devanciers, ils ont commencé l'exploration scientifique de leur patrie, et ont publié des monographies, des relevés, qui, dans l'état actuel de nos connaissances, sont plus précieux que des vues générales et des hypothèses hasardeuses.

Certes, plusieurs des principaux sanctuaires arméniens avaient été étudiés avant eux. Mais les investigations de ces travailleurs, même quand elles portaient sur des monuments déjà connus, n'en sont pas moins dignes d'attention. Ils ont découvert, en outre, des édifices inconnus et ont émis sur eux des opinions dont il faudra tenir compte.

Voici, par exemple, la cathédrale d'Etchmiadzin, qui passe

pour la plus ancienne église d'Arménie. Le plan actuel de cette église est bien connu. Sa forme générale est celle d'un carré avec quatre absides demi-circulaires faisant saillie à l'extérieur. Au centre la coupole s'appuie sur quatre robustes piliers. On a cru que l'église avait conservé son plan primitif. Mais l'examen des matériaux, l'étude de la structure des murs ont convaincu Toramanian qu'il n'en était pas ainsi. Et l'architecte arménien est arrivé à cette conclusion que dans le plan primitif aucune abside ne faisait saillie sur les façades. Les quatre absides s'ouvraient donc directement sur la coupole centrale entre les quatre pièces d'angle disposées aux quatre coins du carré. A l'extérieur ces absides étaient surmontées de frontons. Ainsi la croix était dessinée sur les toitures; elle émergeait de la masse cubique, dominée par la coupole centrale. D'après Toramanian quatre petites coupoles s'élevaient au-dessus des pièces d'angle. L'église présentait donc l'aspect d'une croix inscrite dans un carré avec cinq coupoles. Telle était la forme primitive de cette église que l'on fait remonter au ^v^e siècle, peut-être même au ^{iv}^e. A partir du ^{vii}^e siècle l'église a subi plusieurs restaurations, qui ont altéré son ancien caractère; les absides extérieures notamment furent ajoutées.

La restauration de Toramanian est ingénieuse. Elle s'appuie sur des plans analogues que l'on rencontre dans d'autres églises arméniennes. Ainsi l'église de Sainte-Ripsimé à Vagharchapat près d'Etchmiadzin, qui est attribuée au ^{viii}^e siècle, présente une structure analogue à celle de la cathédrale d'Etchmiadzin, telle qu'elle existait avant sa restauration. Elle a la forme d'un rectangle à l'extérieur. A l'intérieur elle a l'aspect d'un quatre-feuilles. Aucune abside ne fait saillie sur les façades. Le plan primitif a été ici respecté.

A l'église des Saints-Apôtres à Ani que l'on fait dater du ^x^e siècle, on rencontre encore un plan tout à fait semblable. La forme générale est celle d'un carré avec quatre absides s'ouvrant directement sur la coupole centrale entre les pièces d'angle. Ici encore aucune abside ne fait saillie à l'extérieur.

On est ainsi en présence d'un type d'architecture caractérisé par la forme de la croix enfermée dans le rectangle ou le carré

de l'édifice, par les quatre pièces d'angle logées entre les bras de la croix; aucune abside ne fait saillie sur les murs. Le prototype est représenté par le plan primitif de la cathédrale d'Etchmiadzin. Il a été reproduit avec des variantes à Sainte-Ripsimé et plus tard encore aux Saints Apôtres d'Ani (1). Ce type d'Église serait donc très ancien et aurait eu, en Arménie, une grande fortune.

Un autre type, celui de l'église circulaire, apparaît aussi, en Arménie, à différentes époques. Ter-Movsesian, qui a pratiqué des fouilles à l'église de Saint-Grégoire près d'Etchmiadzin, a publié une étude intéressante de ce sanctuaire en ruine, qui est daté par une inscription du VII^e siècle. C'est une rotonde dont la nef est formée par quatre absides demi-circulaires, s'ouvrant entre les quatre piliers massifs, qui soutiennent la coupole. L'inscription grecque, qui rappelle le nom du fondateur, le catholicos Nersès III, prouve qu'il employa des artistes grecs pour élever son monument (2). Ce type d'église est représenté par plusieurs autres sanctuaires. N. Marr a montré que cette église de Saint-Grégoire près d'Etchmiadzin a servi de modèle à une église circulaire d'Ani, qu'il fait dater du commencement du XI^e siècle. L'architecte Toramanian a dressé aussi une restauration de cette dernière église (3).

En ce qui concerne la basilique les recherches des savants arméniens n'ont pas été moins fructueuses. A Kizil-Koulé des fouilles récentes ont mis à découvert une basilique de la fin du V^e siècle ou du début du VI^e. Elle était recouverte primitivement d'une toiture en charpente et de tuiles. Une basilique semblable a été signalée aussi par N. Marr à Tekor. On a retrouvé dans cette dernière des fragments d'inscription syriaque et une inscription arménienne, d'après laquelle le monument aurait été reconstruit au X^e siècle. Dans ces basiliques on rencontre les motifs décoratifs et les symboles de l'art chrétien primitif : croix

(1) cf. Toramanian (*Zapiski de la section orientale de la Société impériale russe d'archéologie*, t. 19, Pétersbourg, 1910, p. 631 s.)

(2) cf. Ter-Movsesian (*Izvestija de la Commission impériale archéologique*, t. VII, Pétersbourg, 1903, p. 12 s.)

(3) cf. N. Marr (*Textes et recherches de philologie arménienne et géorgienne*, t. X, Pétersbourg, 1907, p. 1 s.)

enfermées dans des cercles, vases et oiseaux, grappes de raisin, rinceaux de vigne et paons. On est donc en présence d'un type ancien représenté à Kizil Koulé dans son aspect primitif et à Tekor dans sa dernière transformation (1).

Ces travaux et ces recherches présentent aussi un intérêt au point de vue de l'histoire de l'art. D'après Toramanian le système des cinq coupoles s'affirmerait déjà au IV^e ou au V^e siècle à la cathédrale d'Étchmiadzin, cette église quadrangulaire, où la croix se lit à l'intérieur dans le plan et à l'extérieur dans la superstructure. Le type de l'église à croix inscrite avec cinq coupoles aurait été ainsi réalisé à une époque très ancienne. C'est de lui que proviendrait le type de l'église cruciforme, représenté en Arménie par de nombreux exemples. Plusieurs de ces églises, telles celles de Mren, d'Alaman, d'Utch-Kilissé dateraient du VII^e siècle.

Ter-Movsesian a mis en relief, à ce propos, l'incertitude qui règne souvent au sujet de la date de ces monuments, et il s'est efforcé, en utilisant les données historiques et épigraphiques, de fixer l'époque où plusieurs de ces églises ont été construites (2). Ces études contribueront ainsi à éclaircir les importantes questions d'origine et d'influence que souleve l'architecture arménienne.

Cette architecture fait son apparition, on le sait, dès le IV^e siècle, avec l'introduction du christianisme. Au début les églises étaient construites en pierre non taillée; les toitures étaient en bois, recouvertes de tuiles, comme dans la basilique de Kizil-Koulé. La rudesse du climat imposa vite aux architectes des dispositions nouvelles. Au V^e siècle et surtout au VII^e on fut obligé de reconstruire beaucoup d'anciennes églises. On emploie alors exclusivement la pierre de taille. On élève des églises, qui se distinguent à l'extérieur par le caractère régulier et énergique de l'ordonnance, et où les distributions intérieures sont voilées.

(1) Cf. N. Marr (*Zapiski de la section orientale de la Société impériale russe d'archéologie*, t. XIX, Pétersbourg, 1909, p. 064 s.)

(2) Cf. Ter-Movsesian (*Izvjestija de la Commission impériale archéologique* t. VII. Pétersbourg, 1903, p. 38 s.)

Sans doute le pays n'est pas resté inaccessible aux influences extérieures. L'inscription syriaque découverte dans la basilique de Kizil-Koulé démontre l'influence de la Syrie, qui fut considérable au ^ve siècle sur l'Arménie christianisée. L'inscription grecque de l'église de Saint-Grégoire près d'Etchmiadzin est une preuve de l'influence qu'a exercée Byzance dans cette contrée, au ^{vii}e siècle.

Ces questions sont du reste très complexes, d'autant plus complexes que l'Arménie est un pays hérissé de hautes montagnes et divisé en une quantité de vallées profondes, entre lesquelles les communications sont difficiles. Aussi conviendrait-il de distinguer les régions. Certaines vallées ont été plus accessibles que d'autres aux influences venues du dehors. D'autres régions ont été sans doute plus fermées, et l'art a pu s'y développer suivant sa tradition particulière. Le secret de ces influences est peut-être géographique autant qu'archéologique.

Ainsi l'Arménie ne nous a pas encore livré tous ses secrets. Entourée de voisins qui ne songeaient qu'à la soumettre, elle a eu cette destinée tragique d'être un champ de bataille perpétuel. Mais, malgré ces luttes incessantes, elle a su conserver sa tradition nationale et créer un art original. L'architecture arménienne se complique d'éléments locaux, qui la différencie des types byzantins et des autres types orientaux. Les églises ont un aspect particulier avec leur coupole surmontée d'un haut toit conique, l'ornementation de leurs murs en pierre de taille, recouverts de sculptures ornementales. Il se dégage de ces monuments une impression de solidité et d'austérité. Ce sont bien là les sanctuaires d'un peuple, qui a eu à lutter contre un climat rude et contre des invasions et des persécutions continuelles, d'un peuple capable de création, qui n'a jamais douté de ses destinées et auquel est dû un avenir meilleur.

Jean EBERSOLT

Un grand Arménien

par Sir Valentine Chirol

Une des nombreuses incapacités qui pèsent sur les peuples n'ayant pas une vie nationale organique, git dans le fait que les hommes doués spécialement pour gouverner et administrer l'Etat, sont des hommes qui se trouvent servir un pays qui n'est pas le leur propre dans le sens réel du mot. Combien d'Arméniens de génération en génération ont été au service de l'Etat ottoman ! Un grand nombre l'ont servi avec grande distinction et, indirectement, au grand avantage, cela n'est pas douteux, de leur propre pays. Pendant plusieurs siècles, après que les Sultans ottomans eurent scellé leurs conquêtes asiatiques en s'établissant à Constantinople et en montrant en même temps une demi-tolérance dédaigneuse pour les populations chrétiennes, ils assujettirent celles-ci en leur laissant une certaine autonomie religieuse, comme un dernier reste de leur existence nationale. Les Arméniens ne pouvant trouver quelque chance d'entrer dans les services publics en dehors de l'Empire ottoman et dans les étroites limites qui leur étaient accordées par la race gouvernante, ils servirent l'Etat ottoman loyalement et efficacement. Même jusqu'en des temps relativement récents, les offices du gouvernement à Stamboul et dans beaucoup de provinces étaient en grande partie entre les mains des Arméniens, principalement dans les départements concernant les finances, pour lesquelles ils avaient des aptitudes remarquables.

Dans la diplomatie ottomane aussi, les Arméniens ont occupé des postes importants et je me rappelle un temps, il n'y a pas trente ans, où Artin Pacha Dadian, successivement titulaire de divers ministères des Affaires étrangères, était le cerveau de la Sublime Porte.

Mais lorsque, le siècle dernier, le déclin graduel de la puissance ottomane commença et que son contact avec l'Occident

devenant chaque jour plus intime, éveilla dans les races assujetties de nouveaux espoirs d'une émancipation politique, et une nouvelle conscience de leurs droits nationaux, les Arméniens aussi ne tardèrent pas à se rappeler que l'Eglise et la langue auxquelles ils s'étaient cramponnés au cours des jours d'oppression, n'étaient pas simplement les restes mais bien les symboles de leur vie nationale. Abdul Hamid, encouragé, sinon poussé par son Impérial patron et allié allemand, chercha à étouffer les mouvements de ce nouvel esprit, par une politique, — si un acte aussi brutal peut être désigné du nom de politique, — de massacres et d'extermination. En réalité, au lieu de les étouffer, il ne fit que les ranimer. Sous le régime du fouet turc qui peut-être ne fut jamais plus impitoyablement appliqué que depuis que la Turquie devient la simple vassalle du Maître de la guerre germain, les Arméniens se trempèrent et devinrent une nation si vivace qu'ils résistèrent, — quoique cruellement torturés et lacérés — aux suprêmes épreuves que leur infligèrent les vicissitudes de la grande guerre, et, ce qui fut pire encore, la faillite morale et matérielle de la Révolution Russe qui sombra sous l'étreinte forcenée du bolchevisme.

La Nation Arménienne vit et vivra malgré tout, car ses souffrances mêmes lui ont donné des titres irrécusables à une place à part dans le monde meilleur qui sortira de la victoire finale des Alliés, le triomphe final du droit sur la force.

Alors, et alors seulement, cessera cette lamentable déperdition des meilleurs éléments du peuple arménien qui était inévitable sous le gouvernement Turc où les capacités que déployaient un grand nombre d'Arméniens comme fonctionnaires et administrateurs tournaient principalement au bénéfice des gouvernements étrangers dont l'intérêt et la politique étaient de détruire tout sentiment de vie nationale, sauf pour le faire souffrir et le soumettre à la suprématie indisputée de la race gouvernante. De là, — et bien que la présence d'un élément arménien considérable dans les services publics ottomans contribuât à atténuer les rigueurs de la domination ottomane, — de là ce résultat paradoxal que plus les Arméniens servaient avec loyauté et succès l'Etat ottoman, plus ils contribuaient à

la consolidation et au maintien de l'édifice de l'Empire bâti sur les ruines de la vie nationale arménienne.

Plus heureux à cet égard étaient les Arméniens qui prirent du service en d'autres pays, beaucoup en Russie, quelques-uns en Egypte. Le Tzar comptait beaucoup d'Arméniens parmi ses sujets du Caucase, et dans le temps où l'autocratie, malgré ses défauts, était le pouvoir vers lequel les chrétiens tournaient leurs regards pour obtenir leur libération, il était facile pour un Arménien de s'identifier en quelque sorte avec les intérêts de l'Etat et de devenir en fait, comme Loris Mélikoff un grand serviteur de la Russie, quoique n'étant pas tout à fait un Russe.

En Egypte, un Arménien ne put jamais complètement oublier qu'il avait à servir un gouvernement Mahométan qui, quoique de nom seulement vassal du sultan ottoman, et souvent même, comme actuellement, à couteaux tirés avec lui, avait une origine turque et avait la langue turque pour langue maternelle. Mais même avant l'occupation britannique et plus encore après, un Arménien fonctionnaire du Khédivé pouvait se rendre compte que dans un pays qui allait si rapidement entrer dans l'orbite de la civilisation européenne, il servait des intérêts beaucoup plus vastes que ceux dont il était le gérant.

J'ai eu l'avantage de connaître l'un d'eux, qui, à beaucoup d'égards, a été la plus grande figure que la race arménienne ait produite dans nos temps, Nubar Pacha ; je le connus non seulement comme premier ministre, mais j'ai eu aussi avec lui des relations étroites d'amitié. Je fus le témoin des dernières phases de « la débâcle » Khédiviale alors qu'on ne pouvait satisfaire aux extravagances sans bornes d'Ismaïl Pacha si ce n'est par la plus impitoyable oppression, et je fus témoin aussi de la grande période de reconstitution du pays qui suivit l'occupation britannique de la Vallée du Nil, pendant laquelle la main de fer de Lord Cromer et son infatigable cerveau procédaient graduellement au rétablissement de l'ordre dans le chaos administratif et à la prospérité des finances alors en ruines.

S'il y eut alors quelqu'un parmi les vieux serviteurs du Khédivat qui parut particulièrement qualifié à aider la trans-

tion de l'ancien au nouvel ordre de choses, ce fut Nubar Pacha qui était lui-même un remarquable trait d'union entre les deux civilisations de l'Orient et de l'Occident.

Tout jeune il était venu de Smyrne au Caire, vers l'an 1847 (1) me semble-t-il, lorsque Mahomet Ali, le fondateur de la dynastie, était encore le grand pacha d'Égypte. Mahomet Ali n'avait pas oublié l'assistance qu'il avait reçue tout jeune homme d'un parent de Nubar, banquier à Smyrne, qui avait eu foi en la fortune du soldat Albanais et l'avait financièrement aidé dans l'entreprise aventureuse qui devait le rendre maître de l'Égypte.

Nubar reçut un emploi dans le « Drogmanat » du Pacha, sorte de Ministère des Affaires étrangères rudimentaire, et par ses seuls talents et son travail il s'éleva graduellement aux postes les plus importants de l'État égyptien.

Sa démission de Ministre du Commerce, au commencement de 1876, marqua la fin de ses longs et courageux efforts pour arrêter la ruine qui entraînait le Khédive Ismail tout droit au désastre. Mais il avait toutefois fini de réaliser une bienfaisante réforme, grâce à laquelle, dans le domaine du droit civil, même avant 1882, l'anarchie qu'avaient créée les vieilles capitulations cédaît la place à la légalité et à l'ordre.

Lord Milner a raison de dire dans son livre « L'Angleterre en Égypte », que c'est à Nubar Pacha que revient le mérite « d'avoir été le premier à donner une réforme effective à la conception d'une justice internationale en Égypte », car ce fut « lui qui supporta tout le fardeau et toutes les peines dans la lutte soutenue pour l'établir. »

Après l'occupation britannique, Nubar fut deux fois premier ministre. Les deux fois il en assumait les charges dans un moment très critique, d'abord en 1884, quand le Gouvernement égyptien fut forcé d'abandonner le Soudan à la vague de barbarie fanatique qui le submergea pendant près de quinze ans, et la seconde fois, en 1894, lorsque les intrigues du jeune Khédive Abbas Hilmi, donnèrent un avant goût des dispositions réac-

(1) Exactement, Nubar Pacha arriva en Égypte en 1842.

(Note du traducteur.)

tionnaires qui finalement l'amènèrent à entrer dans le camp turc et à devenir l'instrument docile des ambitions allemandes, à l'explosion de la grande guerre.

Les deux fois, Nubar se tint courageusement à la brèche et rendit d'éminents services à son pays d'adoption, ainsi qu'aux Puissances qui en avaient le contrôle et dont l'autorité, il le reconnaissait, était essentiellement nécessaire pour maintenir la paix et l'ordre dans la Vallée du Nil.

Mais il n'était pas moins que lord Cromer une personnalité maitresse et les relations entre le premier Ministre égyptien et le représentant britannique, dans des conditions aussi anormales que celles d'un protectorat déguisé, devait fatalement produire de fréquentes frictions. Il était plus inévitable encore que dans les cas de graves divergences, ce ne pouvait jamais être l'avis du premier Ministre égyptien qui prévalût.

Si l'on peut regretter que la coopération de deux hommes si éminents n'ait pas toujours été aussi continue et cordiale qu'elle eut pu l'être si leurs tempéraments à tous deux avaient permis moins de passion dans leurs rapports, néanmoins cette coopération fut infiniment appréciable chaque fois qu'elle put apporter le seul remède possible à une situation dangereusement tendue.

Les divergences entre eux se produisirent surtout au sujet de l'application de certains principes, mais non au sujet de ces principes mêmes. Car dans son *Egypte Moderne* Lord Cromer qui n'a pas hésité à critiquer, — et parfois plutôt âprement, — ce qui, selon lui, manquait à Nubar, reconnaît avec cordialité « qu'il (Nubar) n'avait aucune difficulté à embrasser un principe européen ». Nubar avait un grand charme personnel. Il était passé maître dans la langue française ; il avait une grande force intellectuelle et une aptitude particulière pour les vastes et brillantes généralisations qui sont plus la caractéristique de l'esprit français que de l'esprit anglais. Naturellement doué de dispositions aimables et généreuses et peut-être aussi parce qu'il était le descendant d'une race opprimée, il avait la haine de l'oppression sous toutes ses formes, et une des mesures qu'il était le plus fier d'avoir prises d'accord avec Lord Cromer,

e'était l'abolition des corvées sous lesquelles avait gémi depuis un temps immémorial le fellah égyptien. Mais bien qu'il reconnût que ce dont l'Égypte avait le plus besoin était une bonne administration, il n'avait pas ce don de concentrer son esprit sur des détails administratifs, don que Lord Cromer sut associer aux larges vues d'un homme d'État.

Mais Lord Cromer dans son livre *l'Égypte Moderne* lui a payé un large tribut d'admiration qu'aucune critique de détails ne saurait amoindrir. « Ce fut Nubar, écrit-il, qui le premier « s'efforça d'introduire en Égypte — où jusque-là au contraire « la force était le droit, — la conception que le fondement de « tout bon Gouvernement dans toute société se prétendant « civilisée est, cette même maxime renversée : le droit prime la « force ».

On peut donc s'imaginer combien Nubar aurait tressailli de joie devant l'immense lutte mondiale entreprise pour faire triompher le droit sur la force et devant cette espérance de salut qui est permise même aux races déshéritées de l'Orient. Nubar n'oublia jamais qu'il appartenait à l'une d'elles. Il mourut à un âge avancé en 1899 et les dernières années de sa vie furent attristées par les cruelles persécutions dont les Arméniens étaient victimes. Il souffrit amèrement de l'impuissance à Constantinople de la diplomatie européenne que paralysait secrètement l'Allemagne, et bien qu'il pensât qu'il avait plus que jamais des raisons d'être satisfait de son propre destin déroulé dans un pays qu'il avait aidé à se délivrer du mauvais gouvernement ottoman, son cœur se serrait à la pensée des souffrances de ses compatriotes qu'il aurait voulu pouvoir soulager. Une des dernières fois que je le vis, il s'était mis à passer en revue, à mon grand profit, tous les événements dont il avait été témoin et à la réalisation desquels il avait largement contribué, durant le demi-siècle qu'il avait consacré à l'Égypte; en ce moment survint un autre visiteur apportant la nouvelle de massacres en Arménie, plus effroyables encore que par le passé. Nubar se tourna vers moi et avec un sourire pathétique : « Voilà, dit-il, ce qui arrive dans mon propre pays, tandis que « je suis en train, comme un vieux bavard, de me vanter de ce

« que j'ai fait pour l'Égypte ». Oui, continua-t-il, comme se parlant à lui-même plutôt qu'à moi. « Oui j'ai quelque chose à mon crédit en Égypte, mais qu'ai-je fait pour là-bas? »

Ce qu'il a fait pour son propre pays c'est qu'il lui a légué un grand nom et un grand exemple, qui sont aussi une garantie que lorsque les Arméniens rentreront en possession de leur héritage, dans un avenir qui semble prochain, d'autres de sa race et peut-être même son propre fils Boghos Nubar, se montreront capables de rendre d'aussi bons services à un État national Arménien que Nubar en a rendus, pendant sa longue et mémorable carrière, à l'État Égyptien.

Ararat (Londres), août 1918.

Les Alliés devant Constantinople

Sous ce titre M. Auguste Gauvain publie un éditorial dans Le Journal des Débats, du 15 novembre, aussi remarquable dans sa clarté, que juste dans ses conclusions. C'est le réquisitoire le plus incisif contre les Jeunes Turcs et leur régime, et une réponse véhémement à ceux qui avaient essayé de soutenir leur cause croulante. C'est avec un réel plaisir que nous reproduisons l'article de M. Gauvain tout en le remerciant au nom de nos compatriotes.

Depuis hier 13 novembre, les escadres alliées sont mouillées devant Constantinople. C'est aussi une grande date. Elle s'oppose à celle du 29 mai 1453 et marque la fin du régime barbare fondé en Europe par Mahomet II sur les ruines de l'empire byzantin. En effet, si les Alliés n'entrent pas en conquérants dans la ville que Constantin Dragasès ne put protéger contre l'assaut des Turcs il y a quatre siècles et demi, ils paraissent sur le Bosphore en restaurateurs de la civilisation occidentale, en protecteurs de ce qu'on appelait autrefois la chrétienté. Ils ne s'en iront plus. Quel que soit le sort de l'empire ottoman, les puissances occidentales prendront et conserveront le contrôle sur ce qui reste de la Turquie d'Europe et sur les Détroits. Un régime international succédera à la domination turque. Les Turcs doivent quitter l'Europe où ils n'ont su que détruire, et repasser définitivement en Asie.

Des artistes, des dilettantes, des touristes, des romanciers regretteront peut-être les « bons Turcs » qui fournissaient une si belle matière à leur fantaisie. Mais le monde n'a pas été créé pour les aquafortistes et les romanciers. Il doit vivre autrement que dans l'incurie et le sang. La magnifique capitale des empereurs byzantins était devenue un grand village où les mosquées donnaient seules une idée d'ordre et de propreté. Les ressorts de voitures allant au pas se cassaient dans certaines des rues les plus fréquentées. Les Turcs n'ont construit ni routes, ni chemins de fer, ni canaux. Ils n'ont rien entretenu de ce qui subsistait, ni rien entrepris. Par contre, ils ont dévasté les forêts et laissé tomber à l'état désertique les plaines les plus fertiles du globe. Ils ne se sont rien assimilé des peuples conquis et n'en ont assimilé aucun. Ils ont converti par la hache et le cimeterre. Ils ont gouverné par le massacre.

Néanmoins, il se trouve des Français pour vanter leurs qualités et les proclamer supérieurs aux peuples qu'ils oppriment. On invoque en ce sens de nombreux témoignages. On

fait ainsi une déplorable confusion. Le Turc est un excellent gouverné, laborieux, paisible, dénué de tout esprit d'initiative, soumis et obéissant. Mais c'est un détestable gouvernant. Il est naturel que les voyageurs en contact avec les paysans turcs aient éprouvé de la sympathie pour eux. Mais il est fou de conclure de là à la supériorité des Turcs. D'ailleurs ces « bons Turcs », en fidèles sujets, n'ont jamais hésité à massacrer leurs voisins au premier signe du sultan. En 1896, ils assommaient les Arméniens à coups de matraques dans les rues de Constantinople avec la même indifférence et la même ponctualité que s'ils avaient exécuté un exercice réglementaire. Ils commençaient et finissaient ce « travail » aux sonneries des trompettes. Libre à d'illustres écrivains d'admirer ces braves gens : c'est affaire entre eux et leur conscience. Seulement les hommes politiques doivent s'inspirer d'autres considérations. Chargés de reconstruire le monde politique et non de meubler des musées, ils doivent mettre hors d'état de nuire un gouvernement qui est le type des mauvais gouvernements. Il leur faut refouler la barbarie. Ils ont également mission de punir les ministres qui non seulement ont lié partie avec l'Allemagne, mais ont donné et fait exécuter l'ordre de supprimer sept à huit cent mille Arméniens. Que quelques-uns de nos blessés et prisonniers aient été bien accueillis et soignés par des Turcs, c'est possible. Toutefois ces bons traitements isolés ne rachètent nullement les abominations sans nom commises contre les Arméniens d'abord, contre les Grecs ensuite. Il nous est interdit de sanctionner indirectement les nouvelles statistiques d'Asie-Mineure résultant de l'extermination d'une partie de la population chrétienne.

Du reste, dans le règlement des affaires d'Asie, les diplomates concilieront sans trop de peine le devoir de rendre la liberté aux populations chrétiennes assujetties et la justice envers les Turcs. Ils s'arrangeront de manière à constituer une Turquie réduite où les Turcs vivront entre eux. Le reste de l'empire ottoman sera restitué à ses anciens propriétaires ou placé sous le contrôle provisoire des puissances occidentales suivant que le permettra l'état du pays mal connu aujourd'hui. En tout cas, les Alliés doivent se préoccuper dès aujourd'hui de rétablir à Constantinople un état de choses tolérable et d'assurer l'exécution des misérables qui ont reculé les bornes du crime au delà des limites de l'imagination. On dit qu'Enver, Talaat et Djemal sont en fuite. On doit pouvoir rattraper ces trois pachas complices de Guillaume II. La guerre ne finirait pas complètement bien s'ils n'étaient point pendus ou bien, suivant leur mode nationale, cousus dans un sac et jetés dans le Bosphore.

AUGUSTE GAUVAIN

Réponse à M. Pierre Loti (Lettre à la Rédaction)

Mon cher confrère,

Je considère comme étant de mon devoir de Français et d'écrivain de protester avec indignation contre l'article de l'*Echo de Paris* où M. Pierre Loti n'a pas craint de multiplier les assertions fantastiques de sa turcophilie et d'insulter à l'héroïsme des Arméniens, en prêtant l'autorité de son nom à la version mensongère des événements de Bakou — ceci postérieurement à la réfutation péremptoire de lord Cecil, qu'il ne pouvait ignorer.

Je sépare complètement l'admiration que j'ai toujours eue pour le talent de romancier de M. Loti du désaveu absolu que ma conscience oppose à de tels écarts. A l'heure où la Turquie, ennemie de la France, capitule, se servir d'un de ses proverbes pour injurier l'Arménie, amie et alliée de la France, est un procédé plus qu'étrange de la part d'un Français et d'un officier français. Il y a là, en dehors de toute opinion politique, un très pénible oubli du tact.

Je suis sûr que beaucoup d'écrivains ont lu comme moi cet article de M. Loti avec stupeur et chagrin.

Je voudrais être aussi sûr qu'il ne sera considéré par les Arméniens qu'avec une amertume mitigée par le sentiment d'un cas tout individuel. Je veux espérer qu'ils ne sentiront pas pour cela diminuer leur confiance dans l'estime et l'appui de ceux de mes confrères qui depuis les jours déjà lointains de la création de *Pro Armenia*, n'ont cessé (et parmi eux M. Clemenceau) d'invoquer pour votre noble, brave et infortunée patrie l'ère de salut qui s'ouvre enfin pour elle.

M. Pierre Loti peut bien oublier le royaume français des Lusignan, prendre Trébizonde pour un centre essentiel de pure Turquie, vanter les Ottomans comme les plus tolérants des

hommes, absoudre Enver Pacha, et même déclarer s'il vous plaît, que ce sont les Arméniens qui ont martyrisé les Turcs, ce qui ne serait pas plus paradoxal que son interprétation des affaires de Bakou. Cela ne fera que ternir sa gloire d'artiste, donner de son intelligence et de son caractère une idée beaucoup moins haute que de ses facultés de sensitif. Cela ne changera rien à ce qui doit être. Je tenais seulement à me désolidariser publiquement devant vos compatriotes d'une manifestation qui m'a paru scandaleuse. J'ajoute que la turcophilie, qui chercherait à renaître sous de tels auspices, me semble être une chose aussi dangereuse que honteuse pour mon pays, matériellement et moralement.

Veillez agréer, avec mes meilleurs sentiments, l'hommage fervent de mon admiration pour l'âme héroïque de votre patrie. Vive l'Arménie autonome, co-belligérante, alliée vaillante et amie bien-aimée !

CAMILLE MAUCLAIR

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Extrait du Compte Rendu Officiel de la séance du 13 Novembre 1918 de la Chambre des Lords

Interpellation de Lord Bryce

Le Vicomte Bryce demande si le Gouvernement de Sa Majesté considère l'opportunité d'occuper, pour y assurer l'ordre, les vilayets arméniens et la Cilicie, où des troubles vont très probablement se produire, ou tout au moins d'y envoyer des détachements dans certains districts, en raison des faits ci-dessous :

1^o La démobilisation de l'armée turque, stipulée dans le récent armistice, va rendre libres un grand nombre d'hommes qui seront probablement une source de dangers pour les habitants paisibles, étant donné surtout la pénurie de vivres dans les régions dont il s'agit.

2^o Les chrétiens échappés aux massacres, qui désirent rentrer dans leurs foyers et cultiver leurs champs pour la prochaine récolte, ne peuvent le faire dans l'état de désordre actuel de ces contrées.

3^o Un grand nombre de femmes chrétiennes qui pendant les massacres furent prises ou vendues aux enchères par les fonctionnaires turcs pour être emmenées en esclavage dans les harems, ne peuvent être délivrées que sous l'autorité et par les soins de fonctionnaires européens.

L'Honorable Vicomte poursuit : « Milords, je ne me propose pas, en cette occasion, d'appeler votre attention en aucune façon sur les récentes dispositions prises à l'égard des territoires de l'Asie Mineure qui ont appartenu jusqu'ici à l'Empire Turc. Je préfère appeler l'attention de Vos Seigneuries sur une question d'urgence immédiate, et pour ce qui est de la question en général des destinées futures de ces territoires, sans m'y étendre davantage, je dirai seulement ceci : Le Gouvernement de S. M. nous a donné l'assurance, — et ces assurances ou de semblables nous ont été aussi données par les Alliés, — que le Gouvernement du Turc sera enlevé, sera supprimé dans les régions dont la population est en majorité chré-

tienne, de manière que ce Gouvernement exécrationnel, qui a été la malédiction de l'Asie occidentale pendant six siècles, ne puisse plus avoir aucune occasion de persécuter et de massacrer ses sujets chrétiens. Ces déclarations du Gouvernement de S. M. ont été si explicites et si souvent répétées que je ne pense pas qu'il soit utile de rien faire de plus, si ce n'est de dire que nous en avons pris note avec la plus vive satisfaction; en réalité, le Gouvernement de S. M. n'aurait pas pu faire une déclaration dans un autre sens, sachant, — et tous nous savons, — combien forte est la sympathie publique dans ce pays pour ces populations et combien fort est un sentiment semblable dans les Etats-Unis d'Amérique, qui ont plus fait que toute autre nation en faveur des chrétiens d'Orient.

J'arrive maintenant, Milords, aux questions qui font l'objet de la note de motion que j'ai remise. J'ai donné une certaine ampleur à ma note afin d'épargner du temps, en n'entrant pas dans autant de détails que je le devrais, s'il en était autrement. Je vais donc simplement commenter les points indiqués dans ma note et demander au Gouvernement de S. M. de considérer l'extrême urgence de la question, les motifs de cette urgence étant suggérés par les termes que j'ai employés dans ma note.

Dans la première partie de ma question, je demande si le Gouvernement de S. M. voudra considérer l'opportunité d'occuper, pour maintenir l'ordre, les provinces arméniennes et la Cilicie, où très probablement des troubles vont se produire. Il y a une clause, dans l'armistice signé avec les Turcs, disant que si des troubles ont lieu, les Puissances Alliées pourront envoyer des troupes pour occuper ces districts. Ce fut une grande surprise de voir combien douces sont les conditions que les Alliés ont imposées aux Turcs, — beaucoup plus douces que celles faites à l'Autriche, par exemple, — et cette surprise était naturelle, car les Turcs étaient entièrement à la merci des Puissances Alliées. Ils avaient complètement perdu tout espoir. La plus grande partie de leurs armées s'était rendue et il eût été facile pour les Alliés de leur imposer toutes les conditions qu'ils auraient jugé bon.

Comme vos Seigneuries le savent, le Gouvernement Turc actuel compte parmi ses membres des hommes qui ont participé au crime des effroyables massacres de 1915. Ceux de vous qui voudraient rafraîchir leur mémoire, peuvent se référer au Livre Bleu publié par le *Foreign Office* en 1916, où ils trouveront le récit des plus épouvantables massacres qui aient jamais été relatés dans l'Histoire, — récit que personne jusqu'ici n'a essayé de réfuter ou de contredire.

Non seulement Talaat Pacha, le plus en vue des bandits qui formaient alors le Comité Union et Progrès, mais aussi plusieurs autres personnes qui sont encore membres du Gouvernement, doivent supporter le poids du crime de ces massacres. Ceci étant, on est surpris que toute autre condition que la capitulation sans réserve ait été exigée d'un pareil Gouvernement.

Je passe à ce qui doit être fait maintenant. Le désordre est l'état chronique de ces pays-là. Quand dans l'acte d'armistice il est dit que si des désordres se produisent, les Puissances Alliées seront libres d'y envoyer les troupes, il semble qu'on a oublié que dans ces pays-là le désordre est permanent; et que s'il y arrivait quelque chose d'exceptionnel, il se passerait un temps considérable et de graves malheurs auraient le temps de se produire, avant que la nouvelle en puisse parvenir aux Commandants alliés et que ceux-ci soient en mesure d'envoyer les troupes nécessaires pour supprimer les désordres. Je sou mets au Gouvernement de S. M. l'urgence qu'il y a d'envoyer des troupes dans le plus bref délai possible. Mais je comprends fort bien que même l'armée de Mésopotamie, qui n'a plus d'opérations militaires à faire contre la Turquie, ne soit pas en mesure par suite des difficultés de transport et pour d'autres raisons encore, de disposer actuellement de toutes les forces nécessaires à l'occupation de ces vastes contrées, y compris les six vilayets arméniens et la Cilicie.

S'il en était ainsi, il faudrait alors à tout prix détacher quelques forces suffisantes de l'armée de Mésopotamie et peut-être aussi de celle occupant le nord de la Syrie, et les envoyer, sous le commandement d'officiers anglais, aux points considérés comme des foyers probables de désordres, ou à ceux qui sont les nœuds des voies de communication dans ces pays.

Je voudrais rappeler que les désordres sont à l'état chronique dans ces régions. Ceux de vos Seigneuries qui en ont suivi l'histoire dans ces dernières vingt ou trente années, savent ce qu'il en est. Mais en ce moment la situation y est exceptionnellement difficile et dangereuse. L'armée turque vient d'être démobilisée. L'armée turque a été occupée pendant ces quatre dernières années à massacrer et à piller les chrétiens partout où elle les trouvait. Cette armée n'est même plus sous la surveillance si faible qu'elle fût que ses officiers exerçaient sur elle, et ces hommes, probablement encore munis de leurs armes, ont toute liberté pour errer dans ces contrées et voler et tuer tout ce qu'ils veulent. En outre on doit admettre que la tentation sera plus grande que jamais, en raison de la pénurie

des vivres, et qu'il est naturel que des soldats affamés, ayant leurs armes, tentent de dépouiller les malheureux paysans, partout où ils passeront.

Il y a donc toute raison de croire qu'actuellement cette immense région, s'étendant du coin sud-est de la mer Noire au nord-est du Levant, est entre les mains de bandes déchainées commettant tous les excès possibles sur toutes les populations sur lesquelles ils peuvent les exercer et dépouillant tous ceux qui possèdent quelques vivres ou toute autre chose qui leur reste.

Ceux qui connaissent ces pays-là savent ce qui y arrive quand une armée est tout à coup licenciée et surtout une armée telle que celle dont il s'agit. Je puis dire que je viens de recevoir une dépêche de Paris qui est parvenue du Caucase et qui établit que deux divisions turques, la V^e et la XV^e, ont quitté leurs uniformes tures et se sont jointes aux forces tartares qui se trouvaient en ces lieux et avaient pris part aux opérations de Bakou. Réunies à ces troupes tartares, elles sont en train de bombarder les villages chrétiens et de se livrer à ces guérillas qui éclatent forcément quand des soldats sont délivrés de toute discipline et qu'ils ont encore devant eux un ennemi sur lequel ils veulent assouvir leur ressentiment. Je ne me risque pas assurément à garantir cette dépêche, — peut-être que le gouvernement de S. M. a reçu quelque information analogue, — mais je tiens à attirer son attention sur ce rapport, car il n'a rien d'improbable et il motive une fois de plus l'envoi de troupes aussitôt que possible pour occuper ce district. Autant que je puis comprendre par ce télégramme, il doit s'agir de la région qui se trouve au sud de Bakou, entre Bakou et Enzeli, sur la côte de la mer Caspienne.

Le second point dont je veux vous entretenir concerne les chrétiens échappés aux récents massacres, qui désirent rentrer dans leurs foyers et cultiver leurs champs pour la récolte prochaine, et qui ne peuvent le faire en l'état actuel de troubles de cette contrée. Quand les Turcs furent rejetés hors de Van par le soulèvement des Arméniens, vers la moitié de 1915, les Russes rejoignirent ces derniers et un grand nombre de réfugiés retournèrent avec eux dans la ville. Dans la suite les troupes turques furent considérablement renforcées. Les Arméniens, qui avaient combattu avec la plus grande bravoure contre les Turcs, furent à leur tour chassés de Van et forcés de rentrer en territoire russe et les réfugiés s'enfuirent avec eux. Ceci montre le danger qu'il y a de tenter d'occuper une contrée lorsque le désordre y règne encore. Il y a un très grand nombre de ces réfu-

giés sur tout le territoire russe du Caucase. Plusieurs milliers d'entre eux ont été secourus par les contributions de personnes charitables soit du pays même, soit des Etats-Unis. Ces réfugiés ne désirent rien plus ardemment que de rentrer au plus tôt dans leurs foyers dévastés, de rebâtir leurs maisons et de recultiver leurs champs. Les besoins sont énormes dans ces régions, car il y a eu famine pendant ces deux ou trois dernières années, et elle deviendra de plus en plus grave si les champs ne sont pas travaillés et ensemençés maintenant. La population y est relativement peu nombreuse pour les travaux d'agriculture et il est de la plus grande importance pour le bien de tous, aussi bien les musulmans que les chrétiens, que l'ordre soit rétabli au plus tôt et que l'on commençât à cultiver les champs. La chose est réellement grave, parce qu'à moins que la population retourne dans ses foyers assez à temps pour faire les semailles, il n'y aura pas de moisson l'année prochaine et la famine sera terrible.

En troisième lieu, j'exposerai qu'un grand nombre de chrétiennes, au cours des massacres, furent enlevées ou vendues aux enchères par les fonctionnaires turcs pour être emmenées en esclavage dans les harems. Elles ne peuvent être délivrées de cette servitude que par l'autorité et l'action de fonctionnaires européens. Pendant les grands massacres de 1915, alors que les hommes étaient menés hors des villes et égorgés, — en telle quantité que les ravins sont encore pleins et les montagnes couvertes de leurs squelettes, — les femmes jeunes étaient ou enlevées par les fonctionnaires et les officiers turcs ou vendues aux enchères sur les marchés. Les femmes vieilles étaient emmenées et traînées le long des routes où presque toutes sont mortes de fatigue et d'inanition, avant d'arriver à destination dans le fond des déserts de Syrie.

Ces jeunes femmes enlevées et livrées au plus odieux des esclavages dans les harems turcs, y consomment encore leur malheureuse vie. Elles sont des milliers. Elles ne peuvent être délivrées que par l'arrivée de troupes et de fonctionnaires européens. Et certainement il n'en est pas un parmi vous, Milords, qui ne se sente ému par le sort de ces malheureuses femmes séparées de leurs parents, de leurs maris, forcées à professer une religion qu'elles détestent, forcées à se dire musulmanes, sujettes à la tyrannie de leurs oppresseurs. C'est assurément un devoir d'humanité la plus haute pour nous d'essayer immédiatement de les délivrer avant que la chose ne devienne plus difficile, comme elle risque de le devenir avec chaque année, avec chaque mois qui passent.

Je puis ajouter que le même sort pèse sur un grand nombre de jeunes garçons. Tous ceux au-dessus de douze ou treize ans qui purent être pris, furent tous tués, sans exception. Les plus jeunes furent livrés à des derviches et emmenés pour être enfermés, dans des monastères musulmans, comme musulmans, enseignés à exécuter la foi de leurs parents et sans aucun espoir de revoir jamais les leurs. Beaucoup de ces pauvres petits garçons peuvent être sauvés, mais pour eux, comme pour les jeunes femmes, chaque mois qui passe rend leur salut plus difficile.

J'espère donc que vous estimerez qu'il y a grande urgence d'agir sans retard, et que c'est une obligation, un devoir d'humanité pour les Puissances alliées de faire tout en leur pouvoir pour délivrer ce peuple emmené en esclavage, et pour assurer la sécurité des réfugiés qui veulent retourner chez eux rebâtir leurs maisons et rendre une première faible lueur de prospérité à ces régions dévastées.

J'ai reçu aujourd'hui seulement un télégramme concernant un sujet qui, quoique n'entrant pas directement dans ma question, est d'un tel intérêt que je vais le mentionner et le soumettre à l'attention du gouvernement de Sa Majesté. Je l'ai précisément reçu d'un Comité de Genève qui, dans ces trois dernières années a recueilli parmi des citoyens Suisses charitables des souscriptions et les a envoyées pour secourir les réfugiés arméniens. Ce télégramme est authentiqué par un notable genevois, de grande distinction, appartenant à une des plus grandes familles de Genève, et par un missionnaire américain qui a longtemps exercé son ministère dans la ville d'Adana. Ce télégramme dit : « Je me permets d'attirer votre attention sur le fait « que beaucoup d'orphelins arméniens et de femmes arméniennes « déportés ont été, au cours de ces trois dernières années, et en « divers endroits, l'objet de soins dévoués de la part de mission- « naires allemands. »

Les endroits sont indiqués mais les noms ont été tellement défigurés dans la transmission télégraphique que tout ce que je peux dire c'est qu'un d'eux semble être Kharpout.

« Nous craignons, et ce serait un grand malheur, que ces mission- « naires soient forcés de s'en aller avant qu'un autre élément de « secours n'arrive et ne prenne cette œuvre en mains. Nous voudrions « espérer qu'un délai sera accordé pour que quelque arrangement « à cet effet puisse intervenir. »

Vos Seigneuries apprendront, je pense, avec plaisir, que non seulement les Missionnaires américains en Turquie d'Asie ont fait de leur mieux pour alléger les misères de ce pays, mais que les Mission-

naires allemands aussi ont fait les plus énergiques représentations au gouvernement allemand afin de forcer les Turcs à mettre fin aux massacres, en l'avertissant que le nom et l'honneur de l'Allemagne seraient à jamais entachés et honnis si le gouvernement allemand laissait faire et semblait approuver les massacres perpétrés par les Turcs.

Ces appels furent adressés à des oreilles sourdes. Le *feu* gouvernement allemand, — on est heureux de pouvoir dire le *feu* gouvernement allemand, — non seulement refusa de rien faire pour arrêter les massacres, mais il défendit qu'on publiât en Allemagne aucune information les concernant. Il supprima les rapports envoyés par les Missionnaires, et il fit de son mieux pour laisser le peuple allemand dans l'ignorance de ces faits et pour inventer de fausses histoires qui donnaient à croire que c'étaient les Chrétiens qui avaient été les agresseurs. — J'espère que le gouvernement de Sa Majesté estimera qu'il serait bon que ces Missionnaires allemands ne fussent pas gênés dans leur œuvre charitable et que des instructions fussent données aux troupes quelles qu'elles soient, qui occuperont ces régions, pour laisser ces Missionnaires accomplir leur tâche jusqu'à ce qu'une nouvelle organisation de secours puisse les remplacer. Je suis heureux d'apprendre que le Comité américain de secours, qui a tant fait pour alléger les souffrances des chrétiens pendant ces trois dernières années, s'appête à envoyer une grande mission de secours avec des fonds importants destinés aux réfugiés. Elle ne pourra certainement pas traverser en sécurité cette région, et procéder à la distribution des fonds, tant qu'elle ne pourra pas compter sur une protection que seule l'arrivée des troupes britanniques peut leur garantir.

Je sais qu'il peut être difficile pour le gouvernement de répondre en détail aux divers points de la question que je lui ai soumise. Il voudra probablement communiquer d'abord avec les autorités militaires britanniques qui sont dans ces pays, et il pourrait peut-être trouver difficile de faire plus que de s'engager à prendre en sympathique considération les faits que j'ai essayé d'exposer à Vos Seigneuries. J'espère toutefois qu'il reconnaîtra la gravité de la question, et je m'en remets à lui, avec confiance.

Le Lord archevêque de Canterbury parla après Lord Bryce :

Milords, je voudrais qu'il me fût permis d'ajouter quelques mots, parce que les circonstances m'ont amené à être mis en contact avec quelques chrétiens des régions dont le noble vicomte Bryce vous a entretenus, bien que mes relations ont été peut-être plus étroites

avec ceux qui habitent un peu au sud et à l'est du territoire mentionné par Lord Bryce. Je veux dire des chrétiens de la zone comprise entre la Perse et la Turquie, de Van, Ourmiah, etc., etc., etc., principalement des chrétiens Nestoriens et d'un certain nombre d'Arméniens mêlés aux précédents. Je suis constamment en relations avec ces populations et, chose étrange à dire, même pendant cette guerre, grâce à cette ferme persévérance qu'elles mettent à surmonter les difficultés et qui a été la caractéristique de toute leur histoire, elles ont réussi à continuer à communiquer avec nous, et leurs émissaires ont pu passer là où d'autres n'avaient pu le faire.

Nuls termes ne seraient trop forts pour décrire les horreurs qui m'ont été relatées par des chrétiens de ces régions, c'est-à-dire de celles dont a parlé le noble vicomte ; les femmes et les jeunes filles vendues aux enchères partout où les troupes passaient ; les femmes âgées et les jeunes filles vendues comme du bétail. La plus grande partie des hommes étaient égorgés, mais ceux qui avaient pu s'échapper réussirent avec un grand courage à mettre en fuite les Turcs et les Kurdes qui cherchaient à s'emparer d'eux. Je comprends, comme tout le monde doit le comprendre, la difficulté dans laquelle se trouve le gouvernement pour donner des réponses détaillées ou faire des promesses dans le moment présent ; mais ce qui m'a toujours étonné, c'est que les paroles qui sont prononcées ici, les assurances qui sont données ici que ces malheureux ne sont pas oubliés par nous, et que quelque assistance leur sera accordée partout où cela sera possible, trouvent leur chemin pour aller jusqu'à eux (si impossible que cela semble), et cela fait beaucoup pour eux. On ne se figure pas que des réunions faites ici, que des arguments qui ont été présentés dans cette enceinte, que les paroles prononcées par le gouvernement, arriveront à être connues par ces populations. Et pourtant tout cela leur sera connu. Nous l'avons constaté maintes et maintes fois, elles savent de tout ce qu'on fait ici beaucoup plus qu'il ne semble possible ; et tout ce que nous pouvons dire pour les assurer que nous ne les oublions pas peut être d'un prix inestimable pour ces populations qui ont enduré des souffrances inouïes et des horreurs de toutes sortes, et qui sont actuellement exposées aux excès des soldats licenciés, livrés à eux-mêmes et à la recherche de vivres dont ils sont totalement dépourvus.

Nous avons une grande dette de gratitude envers les Missionnaires américains qui sont restés à leurs postes, en dépit de difficultés qui auraient écarté tout autre. Il en est de même pour les Missionnaires anglais et aussi, — nous savons le reconnaître, — des Missionnaires

allemands. Il n'y a pas à s'étendre sur les difficultés qu'ils ont eu à surmonter. J'ai seulement voulu ne pas garder le silence à ce sujet, mais j'endosse toutes les paroles que Lord Bryce a prononcées sur le profit qui directement ou indirectement résulterait de ce qui serait dit et, mieux encore, de ce qui serait fait pour montrer que nous n'oublions pas ce peuple.

Le Comte de Crawford répond :

Milords, je ne puis répondre en détail aux questions posées par Lord Bryce, mais je puis lui donner d'une manière générale une assurance qu'il trouvera, je pense, satisfaisante. La question que le noble vicomte a soulevée est une de celles qui en ce moment sont l'objet de la sérieuse attention du gouvernement de Sa Majesté se concertant avec ses Alliés. Je regrette de ne pouvoir préciser en ce moment l'action qu'il sera nécessaire ou désirable d'entreprendre en vue de la situation qui vient d'être exposée par Lord Bryce; mais je suis heureux de saisir cette occasion pour l'assurer que le gouvernement de Sa Majesté donne toute son attention aux graves intérêts dont il s'agit tant au point de vue politique qu'humanitaire, et qu'il est décidé à n'épargner aucun effort afin d'assurer entière satisfaction aux légitimes revendications des Arméniens.

Télégramme adressé par S. E. Boghos Nubar Pacha,
Président de la Délégation Nationale Arménienne
à Son Excellence M. Balfour

Dans ce jour, un des plus mémorables de l'histoire, qui fixera les destinées des nations, en leur apportant la liberté et la justice, la Délégation Nationale Arménienne, n'oubliant pas ce que la Grande-Bretagne, champion du Droit et de la Justice, a fait pour les Arméniens, présente à Votre Excellence au nom de tous les Arméniens, fiers d'avoir versé leur sang pour la cause de l'Entente, ses plus chaleureuses et respectueuses félicitations.

Boghos NUBAR

Réponse de M. Balfour
à S. E. Boghos Nubar Pacha

Je remercie très cordialement Votre Excellence pour son message de félicitations et saisis cette occasion pour vous exprimer combien j'apprécie les grands services rendus par les soldats arméniens à la Cause commune ainsi que ma profonde sympathie pour les terribles souffrances que le peuple arménien a si courageusement endurées, et ma ferme confiance en son avenir.

J. A. BALFOUR.

Télégramme adressé à M. Georges Clemenceau
Président du Conseil,
par Boghos Nubar Pacha,
Président de la Délégation Nationale Arménienne

En ce jour à jamais mémorable, un des plus grands de l'histoire, où tous les cœurs se portent enthousiastes et reconnaissants vers la France libératrice et protectrice traditionnelle des libertés des peuples, les Arméniens, fiers d'avoir aussi versé leur sang sous son drapeau, mêlent leurs voix à l'allégresse et à la gratitude universelles.

La Délégation Nationale se souvenant de tout ce que vous avez fait pour les Arméniens, tient en outre à vous présenter personnellement l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration pour ce triomphe qui est votre œuvre.

Boghos NUBAR

Réponse de M. Georges Clemenceau

Très sensible aux félicitations et aux vœux de la Délégation Arménienne, je vous prie de croire à la gratitude et à l'amitié de la France pour tous les peuples qui ont souffert et lutté avec elle pour la liberté et le droit.

Georges CLEMENCEAU

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. S. Pichon

à S. E. Boghos Nubar Pacha
Président de la Délégation Nationale Arménienne

Mon cher Président,

J'ai bien reçu votre beau télégramme du 12 de ce mois par lequel vous me transmettez les félicitations de la Délégation Nationale Arménienne à l'occasion de l'armistice imposé à nos ennemis.

Comme vous le dites si justement le triomphe de la France doit sonner l'heure de la libération de tous les opprimés. Vous pouvez être assuré que le gouvernement de la République, profondément ému des souffrances endurées par le peuple arménien, ne négligera rien pour lui préparer un avenir digne de sa civilisation.

Croyez bien, Mon Cher Président, à mes sentiments les plus dévoués.

Paris, le 21 nov. 1918.

S. PICHON.

Le sort des Arméniens et la question arménienne

A la séance du 18 novembre 1918 de la Chambre des Communes, Lord Robert Cecil a fait les déclarations suivantes, en réponse à l'interpellation de M. Aneurin Williams et aux questions posées par M. Bliss, Sir George Greenwood et d'autres.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu détaillé de ces débats.

« Il n'est pas nécessaire que le Gouvernement exprime derechef sa profonde sympathie pour la population d'Arménie, ni qu'il flétrisse encore les attentats inouïs dont elle a été victime de la part des Turcs. »

L'orateur énumère les divers articles insérés dans l'armistice ture pour le bien des Arméniens et il espère que les autorités militaires pourront prendre des mesures immédiates pour apporter quelque soulagement au sort des Arméniens.

En outre, le Conseil de ravitaillement interallié étudie les meilleurs moyens pour leur fournir des vivres.

« Quant à évincer le Gouvernement ture de Constantinople, dit-il, il ne faut pas oublier que Constantinople est une ville éminemment turque. En tout cas, c'est l'affaire de la Conférence de la Paix.

« Le Gouvernement britannique aborde la question du futur Gouvernement de Constantinople, sans aucun parti pris. Néanmoins, il est absolument certain que l'on ne peut pas laisser régner à Constantinople les forces néfastes qui s'y sont donné carrière jusqu'ici et il faut que, à l'avenir, les Dardanelles et le Bosphore soient entièrement libres pour le monde entier. Une fois cela garanti, la question pratique de savoir qui régnera à Constantinople aura une importance moins grande. »

Lord Robert Cecil poursuit :

« Il est difficile de déterminer les frontières du nouvel Etat d'Arménie, mais le gouvernement britannique serait profondément désappointé si on laissait subsister, en Arménie, la moindre trace du Gouvernement turc.

« D'une façon générale, nous chercherons à libérer toutes les populations soumises grecques, israélites, arabes et kurdes.

« Les Grecs ont incontestablement droit à notre protection, mais leur cas présente un problème difficile, car ils sont épars tout le long du littoral. Néanmoins, à l'égard de toutes ces populations, notre intention est pareille.

« En cette affaire, l'ennemi est le Gouvernement turc qui a toujours pour politique de susciter des désordres, puis de procéder à des massacres.

« Il y a déjà des indices montrant qu'une fois l'influence turque disparue, les Kurdes et les Arméniens vivront paisiblement ensemble.

« On voit déjà, à certains symptômes que même maintenant les Turcs n'ont pas profité de la leçon et qu'ils espèrent pratiquer leur vieille politique d'atemoiment et recourir à leur vieux stratagème consistant à opposer les nations européennes les unes aux autres. Mais ces temps ne sont plus et les Turcs ne peuvent espérer de la clémence et de la considération que s'ils se hâtent d'exécuter sans hésitation les conditions de l'armistice et les autres conditions que l'esprit de justice de leurs vainqueurs leur opposera certainement.

ORDRE DU JOUR

Voté à la réunion du 2 novembre 1918
tenue dans la salle de la Jeunesse républicaine à Paris

La Colonie arménienne de Paris et de nombreux amis français réunis sur la convocation de l'Union des Etudiants Arméniens le 2 novembre 1918 dans la salle des Jeunesses républicaines, sous la présidence de M. Paul Brulat, après avoir entendu M. Emile Pignot dans son exposé de la question arménienne, ainsi que M. Guillou,

Expriment le désir que les Alliés garantissent dans l'application des conditions de l'armistice avec la Turquie, les intérêts de la nation arménienne,

Demandaient la reconnaissance de l'Arménie comme nation belligérante,

Dénient tout pouvoir au gouvernement de Constantinople de disposer des peuples non turcs de l'Empire ottoman, dont l'Arménien,

Reconnaissent seul porte-parole de la Nation Arménienne la Délégation Nationale Arménienne, comme étant son gouvernement provisoire *de Facto*, qui doit la représenter au Congrès de la Paix,

Envoient leurs salutations enthousiastes aux soldats Arméniens de la Légion Arménienne de Palestine (Légion d'Orient) qui se sont couverts de gloire dans les récentes victoires remportées par les armées du général Allenby.

Résolution

*Votée à la réunion du 16 novembre 1918
par la colonie arménienne de Paris*

Les Arméniens de Paris, réunis le 16 novembre 1918 dans la salle de la Société d'Encouragement, sous la présidence de M. Ardavazte Hanemian.

Après avoir entendu MM. A. Tchobanian, L. Hampartzoumian et H. Kirémitdjian dans leur exposé de la question et des revendications arméniennes, et M. Ardavazte Hanemian dans ses conclusions,

Saluent avec enthousiasme la victoire de la France et de ses Alliés, victoire à laquelle les Arméniens ont apporté leur modeste contribution, et confiants en cette victoire qui doit ouvrir une ère de liberté pour tous les peuples opprimés de la terre, décident à l'unanimité de faire appel à la France et à ses Alliés,

1^o Pour que les droits du peuple arménien sur l'Arménie, du Caucase à la Cilicie, soient officiellement et solennellement reconnus par les Alliés, ces droits étant une fois encore consacrés par tout le sang versé par ses combattants héroïques et ses martyrs, et pour que la République arménienne qui s'est déjà constituée au Caucase, qui a son parlement, son armée, son gouvernement, et qui voudra certainement se réunir aux provinces libérées pour former une Arménie intégrale et indépendante, soit également reconnue.

2^o Pour que les puissances alliées occupent immédiatement par des troupes alliées et arméniennes la grande et la petite Arménie sans attendre de nouveaux désordres et de nouveaux malheurs.

3^o Pour qu'on veille à assurer le rapatriement des centaines de milliers de déportés qui souffrent et meurent depuis quatre ans bientôt dans les déserts de Syrie et de Mésopotamie.

4° Pour que des mesures efficaces soit prises — sans attendre la fin de la guerre — afin de permettre aux dizaines de milliers de femmes et de jeunes filles arméniennes, converties par force à l'islamisme, et entraînées dans les Harems, de redevenir chrétiennes, et pour que les milliers de nos enfants et de nos orphelins, qui se trouvent chez les Kurdes et les Turcs puissent retourner, de même, au sein de leur famille ou de leur nation.

5° Pour que soient traduits en justice tous les assassins, à commencer par les Enver, les Talaat, les Djémal et les Djevdet.

6° Pour que le peuple arménien reçoive réparation des dommages incalculables qu'il a subis, afin de le mettre à même de reconstruire ses foyers dévastés.

Cette résolution sera transmise à la Délégation Nationale Arménienne et par ses soins au Gouvernement français et à ses Alliés.

Les Arméniens de Paris profitent de cette occasion pour témoigner encore une fois leur confiance inaltérable à la Délégation Nationale Arménienne, sûrs qu'elle fera tout son possible pour réaliser les vœux ci-dessus exprimés, qui sont les vœux de toute la nation.

Une résolution de la Ligue Coloniale Française

La résolution suivante, votée par la Ligue Coloniale Française a été présentée au gouvernement français.

La Ligue Coloniale Française,

Félicite le gouvernement de son intervention à Beyrouth ;

Compte sur son énergie pour assurer en Orient, d'accord avec nos alliés, la libération des peuples opprimés, le respect des droits séculaires de la France dans le Levant et la sauvegarde des intérêts de notre politique musulmane ;

Elle appelle particulièrement l'attention du gouvernement sur l'urgente nécessité de procéder, sous les couleurs françaises et par l'intermédiaire d'agents français, au ravitaillement des populations syriennes et arméniennes ;

Elle insiste :

1° Pour que nos établissements d'enseignement et d'assistance reprennent immédiatement dans le Levant une œuvre traditionnelle d'éducation et de bienfaisance ;

2° Pour que l'envoi d'un personnel de techniciens manifeste à la

population la ferme volonté de la France de remettre en valeur des pays ruinés par l'imprévoyante administration turque;

3^o Pour que, dans une étroite collaboration avec les populations libérées, la France seconde les autorités locales dans leur œuvre de réorganisation politique, administrative et économique.

Elle estime que la révision des accords spéciaux s'impose à la suite de la défection russe.

Que des accords nouveaux fondés sur le respect du principe des nationalités, devront permettre à la Syrie intégrale et à l'Arménie intégrale dans le cadre de leurs frontières géographiques, historiques et économiques, de produire leur plein développement sous l'égide de la France.

Les revendications arméniennes

Les colonies arméniennes d'Égypte et du Soudan ont tenu, au Caire, une grande réunion et ont voté à l'unanimité la motion suivante, qui a été adressée aux puissances alliées et au président Wilson :

« Depuis des siècles, victime de la force mise au service de la barbarie, consciente de sa supériorité morale sur ses oppresseurs et de sa capacité de diriger elle-même ses destinées, sourde aux perfides tentatives des Turcs pour la détacher des alliés sur lesquelles elle a de tout temps placé son espérance et avec qui en frère elle s'est battue sur tous les fronts, se réclamant de son passé libre et de son droit imprescriptible à l'indépendance et à la souveraineté nationales, conformément aux principes pour lesquels les Alliés et les États-Unis ont déclaré se battre, au jour du règlement enfin arrivé, la nation arménienne, par la bouche de [ses vivants et au nom du million de ses morts :

1^o Revendique son droit imprescriptible à l'indépendance et à la souveraineté dans l'Arménie entière, Cilicie comprise ;

2^o Demande la reconnaissance d'un gouvernement provisoire arménien et l'évacuation immédiate de son territoire par les troupes turques et son occupation par les Alliés et par les contingents arméniens.

La France et l'Arménie

Le ministre des Affaires Etrangères a reçu l'association franco-arménienne, qui lui a été présentée par son président M. Guernier, député. M. Guernier a appelé l'attention du ministre des Affaires Etrangères sur les nouveaux massacres auxquels se livrent les troupes turques du Caucase contre les populations paisibles arméniennes. Il a demandé en même temps au gouvernement français de ne pas perdre de vue les intérêts des Arméniens au moment des conférences de paix.

M. Pichon a, au nom du gouvernement français, énergiquement réprouvé les abominables attentats que perpétuent les troupes turques. Il a assuré ses interlocuteurs que, dès qu'il en avait été informé, le gouvernement français s'était mis d'accord avec son allié anglais, pour faire une vive représentation à Constantinople contre cette violation de l'armistice, et pour prendre les mesures nécessaires pour mettre en cause les responsabilités du gouvernement ottoman. Il les a assurés également que le gouvernement français ne négligerait rien pour défendre la cause arménienne, bien résolu qu'il était à ne plus permettre le retour des actes abominables dont les Turcs se sont si souvent rendus coupables envers la nation arménienne.

REVUES ET JOURNAUX

Les épreuves du Caucase

Nous reproduisons l'article suivant, dû à la plume de M. L. Martof, à titre purement documentaire, pour la lumière qu'il jette sur les événements du Caucase.

La démocratie du Caucase n'a pas voulu approuver la paix de Brest. Elle n'a pas pu l'approuver, parce que cette paix privait le Caucase de toute indépendance politique et économique envers la Turquie et envers l'Allemagne, qui la soutenait. Elle abandonnait les populations arméniennes et géorgiennes des provinces de Kars et de Batoum à la merci des seigneurs féodaux turcs. C'est-à-dire vouait à la destruction ces populations, car c'est en détruisant la population des pays conquis que les seigneurs et les soldats turcs établissent leur pouvoir.

En même temps cette paix donnait au militarisme turc la domination sur le Caucase, en tant qu'elle lui confiait les clefs stratégiques du Caucase — Kars, Batoum et Ardahan. Mais l'article perfide du perfide traité de Brest ne menace pas seulement le Caucase. En mettant sa main sur le Caucase, le militarisme turc et l'impérialisme allemand, celui-ci dirigeant celui-là, s'acheminent vers la conquête des autres parties de la Russie. On connaît la déclaration du ministre turc au sujet de l'intention de la Turquie d'occuper la Crimée, soi-disant pour défendre les intérêts des Tartares de cette région. L'occupation de la Crimée, pour les armées allemandes, prépare la conquête de cette péninsule par la Turquie.

Mais les appétits des conquérants ne se contentent pas même de cela. Lors d'un entretien, publié par la presse allemande, le vice-président du Parlement turc, Djavid-bey, a avoué que « la paix de Brest ouvre à la Turquie des horizons nouveaux ». Il a indiqué aussi que la majorité des populations du Caucase se

compose de musulmans, et à la fin il a ajouté : « Au Caucase du Nord il y a d'autres nationalités musulmanes, avec lesquelles, j'espère, nous pourrions nous entendre parfaitement ». Donc il s'agit ici déjà non seulement de la Transcaucasie, mais aussi des provinces du Terek et du Daghestan avec leurs grandes richesses en naphte. Même plus : « Jusqu'à la frontière chinoise, il s'étend une série de territoires, tous habités par des nationalités musulmanes ». D'où il suivrait que le Turkestan, la province Transcaspienne, le district de l'Altaï, habités non point par des Turcs, mais par des Sartes, des Kirghiz et autres musulmans, devraient également passer sous la domination de la Turquie, car les impérialistes turcs les comptent, comme tous les autres musulmans, parmi « les nationalités turques ». D'autant plus que les impérialistes allemands, qui disposent du sort de la Turquie, disent ouvertement, par la bouche de Reventlow, que « la vraie signification de l'abandon d'une partie du Caucase à la Turquie se trouve dans le but d'ouvrir le chemin de Berlin, par Constantinople, en Perse, en Afghanistan et aux Indes ».

En se défendant, la démocratie du Caucase défendait, en même temps, la Russie entière contre de nouveaux partages et annexions. Mise en présence du fait que la Russie, subjuguée par les bolchéviks, a signé la paix de Brest, la démocratie du Caucase pensait qu'en proclamant l'indépendance du Caucase elle pourrait résister jusqu'à ce que la Turquie renonce à ses prétentions sur les pays arménien et géorgien; et cela sans causer à la Russie le moindre désagrément. Mais la démocratie du Caucase n'a pas suffisamment mesuré toute la profondeur de la haine que le parti bolchéviste a contre la démocratie entière qui ne veut pas se soumettre à sa domination. Les bolchéviks n'ont pas seulement refusé tout concours aux Caucasiens qui, avec leur poitrine, défendaient la cause de la révolution, trahie à Brest, mais ils ont même empêché de toute manière la défense du Caucase.

Ainsi ils ont défendu à la flotte de la Mer Noire de se rendre à Batoum pour aider les Caucasiens. Ils ont dissous le « Commissariat géorgien » qui s'occupait de l'assistance au

Caucase. Ils ont mis le comble à leur noble conduite en envoyant des forces armées de Bakou et de Vladikavkaz contre Tiflis, pour tomber dans le dos des Arméniens et des Géorgiens qui luttèrent contre les Turcs. Ils ont donc agi en *alliés* directs des brigands turcs qui brûlaient et dévastaient la Géorgie. Ils les aident à remporter la victoire sur les armées, moins nombreuses, de la démocratie caucasienne.

Ce qu'on imputait à crime aux nationalistes ukrainiens — notamment l'empressement de s'allier avec l'impérialisme allemand pour écraser, de concert avec lui, les bolchéviks — c'est ce que les bolchéviks ont fait à l'égard des ouvriers et des paysans géorgiens et arméniens.

Les gens, qui fêtent aujourd'hui la sublime journée de l'Internationale, viennent de commettre une vile et basse action en foulant aux pieds la solidarité de classe avec les prolétaires des villes et des campagnes du Caucase.

Il n'est pas étonnant que le nouvel ambassadeur turc ait dit à Trotsky : « A Constantinople on contemple avec enthousiasme l'activité des commissaires populaires » et qu'il ait exprimé le désir de voir Trotsky nommé ambassadeur dans la capitale de la Turquie.

Oui, l'action noire a été commise. Batoum et Kars sont tombés au pouvoir de l'ennemi. En même temps les armées bolchévistes s'approchent de Tiflis. Et ces jours-ci, nous apprendrons, peut-être, qu'à l'exemple des Ukrainiens marchant à côté des Allemands à Kief, les bolchéviks et les Turcs sont entrés ensemble dans la capitale de la Transcaucasie et que les pachas turcs se sont mis à persuader à coups de bâton la population locale de se soumettre au « gouvernement ouvrier-paysan ».

La Révolution Russe ne pardonnera jamais cette infamie, cette trahison aux auteurs de la paix de Brest.

L. MARTOF.

(Bulletin d'Informations des Membres du Comité
de l'Assemblée Const. Russe.)

Vers la résurrection de l'Arménie

Il a paru, sous ce titre, dans le grand journal de Rome, L'Idée Nazionale, un article de M. Pietro Barbo dont nous croyons intéressant de reproduire ci-dessous des extraits concernant l'Arménie.

En Orient, dit M. Barbo, l'Arménie sera pour l'Italie un élément de solide appui. En effet, les conditions géographiques exigent que le débouché sur la Méditerranée, qui doit être accordé à l'Arménie, se trouve dans le voisinage de la zone d'Adalia reconnue, même avant la guerre, comme sphère d'influence italienne. Le port d'Alexandrette, profondément enfoncé dans l'angle formé par les côtes asiatiques, en face de l'île de Chypre, représente avec Adana, de sanglante mémoire, l'extrême rive par laquelle l'Arménie Caucasienne qui ne saurait se tenir comme satisfaite des eaux fermées du Pont Euxin, se pousse vers la grande mer libre. Alexandrette sera le débouché de la noble nation reconstituée et rendue à la vie libre. Alexandrette et Adalia sont les points extrêmes de cette ligne de côtes qui suivant fidèlement la sinuosité de la chaîne du Taurus, forme le bord méridional de la grande péninsule de l'Asie-Mineure. Le brusque coude de la côte elle-même qui après Alexandrette va se perdre dans les régions sablonneuses de la Syrie, est tel que c'est à ce point seulement que pourra être établi le débouché le plus facile pour les échanges commerciaux du Sud et de tout le versant de cette région très fertile.

Il est donc aisé de comprendre quels nouveaux horizons s'ouvrent pour les intérêts italiens s'ils peuvent s'appuyer sur des rapports de bon voisinage et de cordiale coopération avec la nation arménienne. »

Et M. Barbo ajoute :

« Si un pays dans le passé a répondu aux espérances de l'Arménie, c'est bien l'Italie. Trois grands noms italiens sont liés en quelque sorte à l'histoire de l'Arménie : Rome, Gênes, Venise. Rome pour des raisons de religion et d'humanité ;

Gênes et Venise pour des raisons d'humanité et de politique coloniale. »

Après avoir fait allusion à l'île de Saint-Lazare concédée par Venise aux Mékhitaristes pour y établir leur couvent, l'article se termine par ces lignes :

« Nous souhaitons que les gouvernants de l'Italie s'intéressant aux destinées de l'Arménie, sachent dignement apprécier les gages puissants d'amitié et de vues communes que l'Histoire nous a légués. »

Réponse d'un Arménien à M. Pierre Loti

Qui de nous n'a tressailli d'une profonde émotion en lisant le discours de M. Deschanel à la Chambre lors de la délivrance de Lille, Tourcoing, Roubaix : « Et vous, s'écriait-il, chers compatriotes, après votre dur calvaire et vos angoisses de quatre années, la France vous reprend et vous presse sur son cœur avec des larmes de joie !

La France, qui fut toujours chère à nos cœurs d'Arméniens, n'a jamais eu une place aussi grande dans notre affection, faite de respect, d'admiration, de reconnaissance. Communiant dans le même idéal, pensant avec ses idées, vivant de ses espérances, nous partagions son bonheur... Et en ce jour de joie pour la civilisation, notre pensée se portait au loin, à notre pays, à ce fleuve de sang et de dévastation destiné à submerger dans ses flots tout un peuple; nous songions aux êtres aimés et perdus, souvenirs à jamais chéris, à toutes ces victimes innocentes immolées en un immense holocauste, à cette extermination préméditée, méthodique, persévérante d'une des plus vieilles races chrétiennes. De tout temps, hélas, l'Arménie avait souffert, mais jamais encore elle n'avait été victime de procédés aussi cruels que cette fois-ci; des missionnaires allemands, eux-mêmes en ont témoigné... Et nos cœurs d'Arméniens pleurent des larmes de sang à l'idée qu'il se trouve à l'heure qu'il est quelqu'un pour faire à l'esprit humain scandalisé, la

brutale apologie des massacreurs et que ce quelqu'un est Français!

Vous aimez les Turcs, Monsieur Loti; pendant de longues années vous avez été leur meilleur ami, leur admirateur; vous avez cru aveuglément en leur généreuses intentions, en leurs paroles émoullientes! Et aujourd'hui encore, dans l'*Echo de Paris* du 1^{er} novembre, vous cherchez à ouvrir les yeux à vos compatriotes en les traitant d'ignorants de ce qui se passe en Turquie. Vous refusez à reconnaître l'évidence même; vous tâchez d'excuser vos amis, leur cherchant des circonstances atténuantes, poussant la faiblesse à les traiter de Turcs calomniés, Turcs tolérants, et à injurier les Arméniens en disant qu'une de vos accusations portée contre mes compatriotes est justifiée par l'incident de Bakou. Quand il s'agit de ceux qui vous sont peu sympathiques, vous n'hésitez pas à transformer en dogmes intangibles les plus fragiles hypothèses, mais la lettre publique de Lord Cecil est là pour remettre les choses au point, et il est peu généreux, croyez-moi, de saisir un prétendu fait isolé, entièrement démenti d'ailleurs, pour en faire un grief contre les Arméniens qui combattent vaillamment en Arménie russe, en Mésopotamie, en Syrie, en France... oui, Monsieur, en France (1), desengagés de première heure dans la légion étrangère.

Et permettez-moi, à ce propos, de citer un passage du discours de M. Albert Vandal, du 2 février 1897, dans la salle de géographie: « En 1862, la France intervint et sauva les Arméniens de Zeitoun. Huit ans plus tard, on apprit au fond de « l'Orient que la France était elle-même assiégée, envahie, en « péril de mort; des habitants de Zeitoun, conduits par un de « leurs prêtres, quittèrent ce pays, ils s'en furent vers la mer, « s'embarquèrent; ils vinrent en France s'enrôler dans nos rangs « et combattre avec nous; à l'heure où les grandes nations nous « délaissaient et se détournaient de notre infortune, ces humbles, ces ignorants, ces montagnards grossiers se souvenaient « du bienfait reçu et venaient payer avec leur sang leur dette de « reconnaissance! »

(1) Voir la brochure *Les volontaires arméniens sous les drapeaux français*, par Aram Turabian. Marseille, Imprimerie nouvelle, 1917.

Tels sont les Arméniens, Monsieur, que vous bafouez en citant un vieux proverbe turc, où mes compatriotes sont assimilés aux lièvres!

Un mot encore. Si vous semblez ignorer que l'alliance offensive militaire entre l'Allemagne et la Turquie fut signée le 4 août 1914, conjointement à la ruée allemande, feuillotez aussi, s'il vous plaît, quelques journaux turcs pris au hasard : vous verrez que l'épithète « altchak » (lâche) était toujours accolée au mot français. Vous serez surpris également d'apprendre comme les « altchak » français fuyaient de partout devant les braves enfants de la puissante Allemagne. Et pour vous édifier sur la sagesse, la tolérance, l'humanité des Turcs qui font, d'après vous, la guerre à contre-cœur, je termine par la poésie suivante intitulée « L'âme turque » publiée par un jeune-turc dans le *Tanine*, journal officiel du Comité : « Ma « baïonnette changera en cimetières les jardins pleins de roses ; « je léguerai à l'histoire des ruines désolées, où pendant dix « siècles aucune civilisation ne pourra fleurir. De mon souffle « jaillira le feu, de mon épée la mort, de mes pas l'épouvante. « Je réduirai l'ennemi à n'espérer la pitié que de la mort, la « raison que du plomb, la civilisation que des terres ravagées. « Les creux des montagnes, les ombrages des forêts, les figures « grimaçantes des ruines diront à l'éternité : « Le Turc a « passé là! »

(*Gazette de Lausanne*).

D. NARID.

La résurrection de l'Arménie

Dans le noble article que l'*Information* a publié il y a quelques jours, M. J. de Morgan, l'éminent historien et archéologue qui a une connaissance approfondie de tout ce qui concerne l'Orient, a posé avec une netteté aussi judicieuse que généreuse, la question d'Arménie telle qu'elle doit être envisagée à l'heure actuelle. La sympathie universelle, dans le monde des Alliés, comme chez les neutres, entoure le peuple arménien aux malheurs démesurés et à l'indestructible vitalité ; les hommes les

plus illustres lui ont témoigné leur amitié, ont réclamé sa délivrance ; les représentants officiels des nations alliées ont proclamé, dans leurs déclarations, la volonté bien arrêtée de l'Entente de soustraire ce peuple au joug ottoman, mais pas un mot n'est encore venu préciser quelle forme l'Entente compte donner à la libération promise au peuple d'Arménie. Jusqu'à l'heure présente, l'Arménie semble être traitée par les gouvernements alliés plutôt comme une martyre qu'il faut délivrer que comme une nation pleine de vie et de force, enchaînée, torturée, mais toujours vivante, qui lutte tout en souffrant, et à laquelle il faut rendre sa place parmi les nations libres, parce qu'elle le mérite et que ce serait là un bien pour la civilisation. On insiste trop sur la nécessité de rendre impossible le renouvellement des massacres, mais on n'affirme pas assez clairement la volonté des Alliés de réaliser le vœu unanime de la nation arménienne en la restaurant dans son indépendance de jadis, dont la perte a été la cause principale de toutes les persécutions et de tous les massacres ; car les Turcs n'ont commis ces horreurs que pour étouffer chez les Arméniens tout espoir de retour à la liberté nationale et croyant qu'en décimant la race ils rendaient ce retour impossible.

Le peuple arménien, dont la lutte pour le recouvrement de son indépendance commence le jour même où elle la perdit, n'a fait que lutter au cours de cette guerre. Il offrit dès la première heure tout son dévouement à la cause de l'Entente qu'il reconnut être celle du Droit, il refusa d'écouter les propositions des Turcs et des Allemands de favoriser leurs plans, il donna des volontaires aux alliés partout où cela lui fut possible, il leur rendit des services notables sur les fronts d'Orient, et par l'énormité même des désastres qu'il s'attira par son attitude courageuse, il leur rendit encore service, puisque les horreurs sans nom que sa fidélité à l'idéal de liberté provoqua furent la preuve la plus gigantesque de l'ignominie de ceux contre lesquels la ligue des nations libres mène le bon combat. Il a agi en « petit allié ». Or, ce « combattant » n'a pas encore été reconnu par les gouvernements alliés comme cobelligérant, et son droit à l'indépendance n'a pas encore été officiellement proclamé.

Ce que l'Entente a fait pour nos frères polonais, tchéco-slovaques et yougo-slaves, notre peuple tout entier désire et espère qu'elle le fera pour lui. Et ce ne sera que Justice.

Les Arméniens, un des plus vieux peuples du monde, après avoir vécu pendant des siècles une libre vie nationale, ont conservé sous le joug turc, toutes leurs caractéristiques, toute leur mentalité de nation distincte. Ils ont leur langue nationale, une des plus riches et raffinées ; ils ont leur littérature, pleine d'œuvres d'un fort cachet ethnique ; ils ont leur art, d'une grâce et d'une saveur particulière ; leur histoire, plusieurs fois millénaire, compte plus d'une page glorieuse. Ils ont été, pendant des siècles, et sont encore le poste avancé, en Orient, de la culture et de l'esprit du monde gréco-latin, et leur part dans le développement des arts, des sciences, de l'industrie et du commerce, dans toute la proche Asie, a été grande. C'est parce que la conscience nationale est restée constamment vivante chez ce peuple aux jours de servitude, que les persécutions et les massacres effectués par les Turcs n'ont jamais atteint leur but qui était de réduire ce sentiment de fierté ethnique, d'anéantir la mentalité nationale, de faire de ce peuple un élément complémentaire de leur Empire, un instrument docile et impersonnel de leur domination ; la race, diminuée en nombre, a gardé intacte son âme nationale, qui s'est même renforcée, exacerbée, intensifiée par l'excès d'exactions et d'iniquités. Une pareille race n'est-elle pas faite et ne mérite-elle pas de vivre sa vie en toute liberté.

Constantinople deviendra une ville libre, cela semble chose décidée : mais on pense, pour demeurer fidèle au principe du droit des peuples, à laisser subsister un Etat turc à l'intérieur de l'Anatolie.

Le peuple arménien a pleine confiance dans l'esprit de justice de la France héroïque et généreuse et de ses nobles et vaillants alliés, magnanimes soldats de la lutte pour le Droit. Ils viennent de donner une nouvelle preuve de leur sollicitude à l'égard du peuple arménien, dans les clauses, qui le concernent, du traité d'armistice imposé à la Turquie. Ils donneront certainement à la question d'Arménie la solution désirée par les Arméniens et dictée par le Droit.

La victoire, à laquelle les Arméniens ont cru dès la première heure, s'affirme complète et éclatante. Eclatantes et complètes seront les réalisations des œuvres de justice qui découleront de cette victoire. La résurrection de l'Arménie sera une des plus belles parmi ces réalisations. Elle sera la réparation de la plus vieille et de la plus grande injustice des temps modernes.

(*L'Information* du 8 novembre.) Archag TCHOBANIAN

A Constantinople

(*Par dépêche datée du 18 nov.*)

Me voici depuis deux jours citoyen de Constantinople; je suis civil et en civil; je suis même le premier civil de France qui soit arrivé ici; or je chemine en toute liberté et en sécurité parfaite.

Je n'ai pas aperçu un seul visage hostile, je n'ai pas saisi un seul mouvement de mécontentement; on croise dans la rue deux catégories de passants; les premiers, mystérieux et comme indifférents, sont du moins d'une courtoisie extrême; quant aux autres ils sont franchement démonstratifs et sympathiques et viennent spontanément à vous s'ils s'aperçoivent que vous êtes Français. On se sentirait ici en toute pleine confiance si on ne rencontrait point à chaque instant des officiers et des soldats boches qui déambulent par les rues avec un air parfois insolent; ils sont vingt mille et il n'a pas encore été possible de les expulser, les conditions d'armistice stipulant qu'ils doivent avoir évacué la Turquie avant le 30 novembre.

Je voudrais aujourd'hui et tout de suite vous dire un peu ce que fut la vie en Turquie pendant la guerre. Une première question se pose : comment nos nationaux ont-ils été traités pendant les hostilités? Je voudrais bien faire plaisir à Loti et proclamer que les Turcs furent pleins d'égards pour les Français. Hélas! Cela est impossible. Que toute la vérité soit connue. Nos compatriotes étaient infiniment malheureux; huit cents ont été déportés en Anatolie dans des conditions effroyables, et notre chancelier à Constantinople, M. du Gard, a été deux fois emprisonné pendant plus d'un mois dans une cellule

infecte. Nos établissements scolaires, religieux, hospitaliers ont été réquisitionnés et leurs directeurs déportés; mille vexations ont été infligées aux nôtres; il n'est pas permis de taire toutes ces tristesses, car les victimes prendraient notre silence pour de l'indifférence. Toutefois, on peut dire que ces violences furent toujours commises sur les instigations et par ordre des autorités allemandes.

Si la colonie française a beaucoup souffert, elle n'a pas été massacrée. Le Turc n'aurait pas voulu, l'Allemand n'a pas osé, mais le massacre des Arméniens a dépassé en horreur tous les précédents carnages. Il sera prouvé que l'Allemagne a dirigé cette boucherie, et voici les chiffres minima des victimes: 1.200.000 morts! Pas besoin, après cela, de faire des phrases.

A Constantinople, parmi la population orthodoxe indigène, il est mort environ cent mille malheureux, morts simplement de faim, l'hiver dernier; ils mouraient si vite qu'il n'était plus possible de les enterrer. C'est que la vie atteint ici un prix tellement fabuleux qu'il faut être pacha pour vivre: elle a subi une hausse de *trois mille cinq cents pour cent*.

(*Petit Parisien* du 19 nov.).

Maurice PRAX

La République de l'Ararat

Au milieu du désordre qui s'étend maintenant sur toute l'Europe centrale et toute l'Europe orientale, il faut saluer avec satisfaction chacun des indices qui permettent de prévoir le retour à un régime normal. C'est ainsi que la constitution encore lente et difficile des nouveaux Etats est un sujet d'espérance et d'encouragement, parce qu'elle marque une étape dans la réorganisation laborieuse de la malheureuse Europe. Parmi ces nouveaux Etats, les plus petits ne sont pas les moins intéressants. L'opinion européenne, qu'ont si souvent agitée et émue les échos des massacres d'Arménie, voit avec la plus vive sympathie s'édifier dans le Caucase la République arménienne, où les derniers débris d'une race douloureuse vont retrouver, après des siècles de souffrance, le droit de conduire leurs destinées et de disposer de leur sort. Les deux tyrans qui la menaçaient et

l'écrasèrent, le tyran russe et le tyran turc, sont tous les deux anéantis et il ne paraît pas vraisemblable qu'ils puissent demain retrouver une force suffisante pour redevenir un danger.

Voilà donc les Arméniens maîtres d'eux-mêmes, représentant sur les confins de l'Europe et de l'Asie un petit Etat d'environ deux millions d'habitants actifs, industriels, intelligents, et dont l'influence économique et politique ne sera pas négligeable.

Les deux autres républiques voisines dont on avait annoncé la naissance, celle de Géorgie et de Tartarie, ne semblent pas correspondre à une nécessité ethnique aussi réelle. On peut donc penser qu'elles s'effaceront graduellement pour entrer dans l'orbite de la république de l'Ararat et que c'est cette dernière qui conquerra peu à peu, par la force même des choses, la suprématie sur toute la partie orientale de l'Asie Mineure, tandis que la république du Pont-Euxin étendra son influence et son action sur la rive méridionale de la mer Noire et dans l'extrême nord de l'Anatolie, depuis Sinope jusqu'à Trébizonde.

Ainsi, chaque race jouissant enfin de ses droits et de sa liberté politique, l'Asie occidentale pourra connaître après tant d'agitations sanglantes une période de paix et de prospérité.

(La dépêche de Toulouse du 14 novembre.)

C. V.

ET LES ARMÉNIENS?

Le congrès de la paix va se réunir. Déjà, on discute, on échange les propos préliminaires. Sous la plume et dans la bouche des hommes d'Etat, les mots de Pologne, de Yougo-Slavie, de Bohême, de Transylvanie, d'autres encore, reviennent sans cesse et avec raison. Et l'Arménie? On n'en a jamais moins parlé. Des turcophiles notoires relèvent la tête et plaident la cause de ceux qui n'ont su créer que la solitude par le meurtre dans leurs Etats.

Or, *il faut* que l'Arménie soit libre, indépendante. Ce pays de vieille civilisation qui, cent fois, au cours des âges, fut la digue qui préserva l'Europe des invasions, doit s'appartenir. Autour du mont Ararat, berceau de la nation, il existe déjà une république arménienne. Ceux qui, pendant quatre ans, ont lutté pour le Droit, se doivent à eux-mêmes d'appeler tous les Arméniens à la liberté.

On apprend aujourd'hui seulement que les Turcs ont massacré à Bakou, il y a quelques semaines, *trente mille Arméniens*. Si le droit qu'a un peuple d'être libre se mesure au sang versé, l'Arménie peut exiger de l'Europe sa totale indépendance.

B. V.

(Gazette de Lausanne du 20 novembre.)

FAITS ET INFORMATIONS

LES ALLIÉS EN TURQUIE

Aux Dardanelles

Les flottes alliées ont traversé les Dardanelles le 12 novembre, favorisées par le beau temps. Les troupes britanniques et indiennes occupant les forts ont défilé au passage des bâtiments. Les flottes sont arrivées au large de Constantinople le 13 novembre à 8 heures du matin.

Les flottes alliées à Constantinople

Il convient de rappeler qu'avant l'arrivée des flottes alliées devant Constantinople, un bateau de guerre français, seul, dès le 6 novembre, avait franchi le détroit et mouillé devant Stamboul.

L'aspect de la ville est animé, mais la misère est grande; tout est hors de prix. Le spectacle est singulier de voir les officiers et les soldats allemands et autrichiens qui se promènent dans les rues de Péra en armes.

La colonie française souhaite l'aide économique des alliés.

Le Général d'Esperey à Constantinople

Le général Franchet d'Esperey, commandant en chef des armées alliées en Orient, est arrivé le 23 novembre à Constantinople, à bord du cuirassé *Patrie*.

Le haut-commissaire français à Constantinople.

Le vice-amiral Amet, commandant la 2^e escadre française, mouillée dans le Bosphore, est nommé haut-commissaire de la République auprès du gouvernement ottoman.

Occupation d'Alexandrette

Le ministre de la marine a reçu de l'amiral Varney, commandant la division française de Syrie, l'information suivante :

Alexandrette a été occupée, le 9, sans violence.

Les navires français ont débarqué des sections de marins, auxquelles se sont joints des marins des dragueurs anglais.

Les pavillons français et britannique ont été arborés sous sérats respectifs et salués de 21 coups de canon.

La population a fait un accueil enthousiaste aux marins débarqués.

— Alexandrette a été occupée par les troupes françaises, auxquelles

la population a fait un accueil chaleureux. Des contingents ont été débarqués par les croiseurs *Du-Chayla* et *Lavoisier*, le transport *Saint-Brieuc* les destroyers *Voltigeur* et *Aspirant-Herber*, accompagnés d'autres unités.

Les bâtiments français et alliés dans la mer Noire

Le dragage du Bosphore ayant été achevé à la date du 20 courant, les bâtiments français et alliés suivants ont été détachés des forces navales stationnées devant Constantinople pour remplir des missions sur les côtes de la mer Noire :

Le destroyer français *Dehorter* est parti pour Héraclée.

Le *Protet* s'est rendu à Soulina et Galatz, accompagné par le destroyer anglais *Beaver* et le torpilleur italien *Angelo-Bassini*.

Le *Commandant-Rivière* est allé à Varna avec le torpilleur anglais *Nereide*.

Le croiseur cuirassé *Ernest-Renan*, formant groupe avec le croiseur anglais *Liverpool* et les deux torpilleurs anglais *Yerra* et *Rorens* est parti pour Novorossisk, Poti et Batoum.

Le croiseur cuirassé *Jules-Michelet*, le croiseur anglais *Sentinel* et deux destroyers sont partis en croisière dans la région de Trébizonde, Samsoun et Sinope.

Mesures de précaution

Des détachements de troupes alliées ont débarqué à Constantinople.

Un détachement français occupe la gare de Sirkedji, tandis que des Anglais se sont installés dans l'école navale de Halki. Les troupes allemandes se trouvant encore en ville ont été désarmées.

Voici quelques extraits des premiers journaux turcs parvenus à Athènes :

Le *Tasfiri-Efkiar* dit que le cabinet ottoman qui vient de démissionner avait donné des assurances positives que l'on ne verrait pas de navires grecs dans Constantinople et voici pourtant que l'*Averof* vient démentir ces assurances. Le même journal publie une illustration des flottes alliées y compris, au premier plan, l'*Averof*, avec cette légende : « Dédié à Enver et à Talaat. Nous pensons que cette photographie servira de leçon à la future génération. »

Le journal *Sabah* publie une philippique d'Ali Kemal contre le comité jeune-turc :

« Nos hommes politiques, dit-il, pour justifier l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés des empires centraux disaient que si nous n'intervenions pas, nous subirions le sort de la Grèce et ils accusaient Venizelos de trahison. Existe-t-il aujourd'hui parmi les Turcs un homme sincère qui ne dise : « Pussions-nous être à la place de la

Grèce ! Pussions-nous avoir eu des hommes du génie de Venizelos ! » Nous sommes encore enivrés et nous croyons que nous ne serons pas punis pour les crimes que nous avons commis depuis cinq ans. Nous croyons encore que cette terrible flotte est venue pour orner notre port et nous saluer en amis. Les Grecs qui furent chassés de leurs foyers y retourneront et les biens pillés devront être rendus. Pour le faire ne faudrait-il pas reprendre ce qui a été volé par nos gouvernants en ces quatre dernières années ? Pourquoi leurs fortunes ne sont-elles pas encore saisies ?

La déception des Turcs

LONDRES, 25 novembre. — On mande de Constantinople au *Times*, en date du 18 novembre :

La consternation règne chez les fonctionnaires turcs et se révèle dans les journaux turcs, parce que les alliés ont trouvé nécessaire d'occuper certaines casernes autour de Constantinople pour y établir les dépôts de troupes placées dans les forts du Bosphore. Ils se montrent même contrariés de ce que 400 hommes aient débarqué aujourd'hui pour garder l'ambassade.

— Nous croyions, m'a dit aujourd'hui une haute personnalité de la Sublime-Porte, que les alliés venaient ici comme des amis, non comme des conquérants ; mais nous voyons que des troupes débarquent constamment à Constantinople.

Il n'est pas douteux que lorsqu'ils signèrent l'armistice, les Turcs comptaient beaucoup sur notre amabilité et notre complaisance, qui nous ont tant nui dans le passé.

Une forte autorité centrale est indispensable en Turquie dès maintenant, sinon les troubles et les intrigues recommenceront. Pour diverses raisons le gouvernement turc actuel n'est pas fort et il est très nécessaire que les alliés, sans aller plus loin que les stipulations de l'armistice, montrent nettement par leurs actes qu'ils sont maîtres de la situation et décidés à aider le gouvernement du pays à rétablir et à maintenir l'ordre.

La Situation en Turquie

La fuite des anciens ministres jeunes-turcs

On mande de Davos à la *Tribune de Genève* que les anciens ministres jeunes-turcs Talaat, Enver et Djemal sont arrivés en Allemagne, en passant par la Russie. Ils sont actuellement à Berlin, où ils attendent anxieux la suite des événements. Et tandis que l'ancien et tout-puissant grand-vizir Talaat pacha paraît très abattu,

et son ministre de la marine, Djemal pacha, fort mélancolique, Enver pacha, lui, semble plutôt insouciant.

A peine arrivés dans la capitale allemande, ces personnages ont envoyé en Suisse un émissaire haut placé de l'ambassade ottomane à Berlin. Cet émissaire arriva chez nous en qualité de courrier diplomatique. On affirme qu'il est porteur de diverses instructions spéciales pour le ministre de Turquie à Berne. On croit que les trois anciens ministres, coupables de tant de crimes et très sympathiques aux bolchevistes russes, cherchent à passer en Suisse après s'être vu refuser l'entrée en Hollande.

Mais, accusés de nombreux délits relevant du droit commun, cités devant la cour martiale de Constantinople et réclamés par le nouveau gouvernement ottoman pour comparaître devant la justice de leur pays, on estime qu'ils ne sauraient guère se soustraire en Suisse au châtement qui les attend.

Enver pacha veut résister

CONSTANTINOPLE, 18 novembre, (réexpédiée de Salonique). — Des bruits contradictoires continuent à circuler au sujet d'Enver, de Talaat et de Djemal, disparus depuis quelques semaines grâce à des connivences mal établies.

Les journaux ont publié une lettre d'Enver annonçant qu'il allait continuer au Caucase l'œuvre musulmane.

La région de l'Aserbeidjan, dans le Caucase, présente actuellement toute sécurité pour Enver et ses complices. Enver conserve un grand prestige parmi les Tatares, qui le considèrent comme une idole. Des forces importantes turques, sur lesquelles Enver peut s'appuyer et qui sont capables d'aider l'ex-dictateur, constituent une menace dans une nouvelle aventure.

La politique intérieure turque

D'après un télégramme du Caire au « Times » datée du 11 novembre, il paraît que si l'armistice avec la Turquie n'avait pas été signé les partis Navals et des Hodjas se seraient soulevés contre le gouvernement, le parti des Hodjas ayant des émissaires dans toutes les villes de la Turquie.

Durant le mois d'octobre les journaux de Constantinople changèrent entièrement de ton et des proclamations anti-allemandes accompagnèrent en effet les bombes des aviateurs alliés le 18 octobre.

Suivant le même informateur les Arméniens de Constantinople sont unanimes à considérer Boghos Nubar pacha comme leur représentant attiré et ils sont prêts à le suivre.

Le nouveau cabinet ottoman devant la Chambre

A l'ouverture de la Chambre ottomane, le ministre des affaires étrangères, Rechid pacha, dans la déclaration qu'il a lue au nom du gouvernement, après avoir rappelé dans quelles circonstances le ministère a pris le pouvoir, a dit notamment :

« Par suite de la conclusion de l'armistice avec les puissances de l'Entente, les hostilités ayant pris fin, nous nous efforcerons en premier lieu d'obtenir une paix compatible avec l'honneur et la dignité de la nation ottomane.

« Nous travaillerons à éliminer les actes illégaux et anormaux qui ont été accomplis depuis quelques années, à appliquer strictement les dispositions du Chéri et des lois, à rétablir, par tous les moyens, la concorde et une amitié sincère entre toutes les classes de la population, sans distinction de race et de religion, à assurer les droits politiques de tous les éléments ottomans, à rétablir d'une façon sérieuse l'ordre, la tranquillité intérieure, à faire disparaître l'oppression, à réparer l'injustice. »

La discussion a commencé immédiatement après la déclaration ministérielle.

Le député Fouad bey a prononcé un réquisitoire passionné contre l'Entente et déclaré que l'islamisme revendiquera ses droits :

« Nous sommes privés d'un gouvernement capable de défendre notre droit, dit-il. Je refuse donc d'accorder ma confiance au gouvernement actuel. »

Le ministre des affaires étrangères, Rechid pacha, a déclaré que le gouvernement a fait son devoir en ce qui concerne l'application des clauses de l'armistice, et qu'il a constitué au ministère des affaires étrangères une commission pour la solution des conflits résultant de cette application.

Puis, Riza Tevök bey, ministre de l'instruction publique, est intervenu pour dire que l'ennemi vainqueur imposera ses volontés et fera reconnaître les droits des nationalités, si le gouvernement ne le fait pas, ce qui a soulevé les protestations de l'Assemblée.

Artin effendi, député d'Alep, a traité de la question arménienne, qu'il a qualifiée de « plus grand crime qui ait été commis, et pour lequel on demandera des comptes ». L'orateur a reconnu cependant que c'est une organisation secrète de brigandage qui a commis tous les crimes dont la nation turque reste généralement innocente.

« Il y a, a-t-il dit, des gouverneurs de provinces et des préfets qui protègent les Arméniens, malgré les ordres sévères donnés de Constantinople pour leur extermination. Il y a des Turcs, comme ceux de Konia, qui sont de purs musulmans, qui ont protégé les exilés arméniens, mais il y a aussi des gouverneurs qui ont exterminé des dizaines de milliers d'Arméniens. »

L'orateur a exigé la restitution des jeunes filles, des veuves et des orphelins retenus par les musulmans, même à Constantinople.

De vives protestations s'élèvent dans l'Assemblée.

Hodja Elias effendi, tout en reconnaissant la nécessité de punir les coupables, a déclaré que ce sont les Arméniens qui se sont révoltés au début de la guerre en demandant des droits politiques.

Enfin, on a procédé au vote sur une motion exprimant la confiance dans le gouvernement sans conditions. Cette motion a été adoptée par 84 voix contre 27 et 3 abstentions.

Le quorum de 129 voix n'ayant pas été atteint, on a décidé que le vote sera repris à une prochaine séance.

A Constantinople

On mande de Salonique que le premier civil venant de Constantinople arrivé dans cette ville dépeint la situation actuelle comme critique au point de vue alimentaire. Durant quatre ans de guerre, les Turcs, excités par les Allemands, maltraitèrent la population non musulmane.

Un revirement s'est produit avec la chute du parti jeune-turc et l'arrivée des flottes alliées.

Les massacres de chrétiens en Turquie

Constantinople, 22 novembre. — Les journaux de Constantinople commencent à parler de la formation de commissions d'enquête pour rechercher les auteurs responsables des atrocités commises contre la nation arménienne et contre les Grecs d'Asie-Mineure. Les rapports sur l'extermination en masse des chrétiens ne sont pas encore publiés, mais une lettre envoyée à la présidence de la Chambre des députés, par les députés grecs, en date du 20 octobre 1918, donne un résumé étendu du désastre qui a frappé les chrétiens de Turquie.

Voici quelques-uns de ces faits :

1. Un million d'Arméniens avec leurs femmes et leurs enfants, ont été massacrés; leurs biens ont été pillés, sans qu'on eût relevé à leur charge d'autre crime que celui d'être Arméniens;
2. Des éléments grecs, qui, depuis quarante siècles, constituent l'élément efficace de la civilisation dans ce pays, 250.000 hommes ont été déportés hors des frontières; leurs biens ont été confisqués;
3. Après la déclaration générale, 550.000 autres Grecs ont été exterminés, leurs biens ont été pillés ou confisqués;
4. Les députés arméniens Zohrab et Vartkess ont été assassinés. (Havas).

L'œuvre de reconstitution et de modernisation en Turquie

D'après le *Journal de Genève* un certain nombre de personnalités turques appartenant au monde politique et au monde des lettres et résidant actuellement en Suisse viennent de former un nouveau groupe qui a pris le nom de « Intibah vé tedjeddud » (Reconstitution et modernisation nationales). Au cours d'une réunion tenue samedi 16 courant, les fondateurs du nouveau groupe ont décidé d'adresser un appel au peuple turc et en ont arrêté le texte définitif.

Dans cet appel, après avoir affirmé leur foi dans l'avenir de leur pays, les fondateurs du nouveau groupe proclament leur volonté et leur ardent désir de travailler de toute leur force pour assurer et hâter l'accomplissement de l'œuvre de reconstitution et de modernisation qui s'impose en Turquie. Cette œuvre doit être et sera accomplie en s'inspirant des idées et des principes qui ont toujours guidé les races latines et anglo-saxonnes et qu'avaient adoptés les premiers réformateurs de l'empire ottoman. Les signataires de l'appel repoussent la mentalité, les idées et les principes de gouvernement qui furent ceux des dirigeants jeunes-turcs et qui ont entraîné les malheurs de la Turquie et ils terminent par une exhortation à l'adresse de tous les vrais patriotes turcs, qui sont invités à collaborer avec le nouveau groupe pour le salut et la prospérité de la patrie.

Au Caucase

Les Anglo-Russes à Bakou

Londres, 19 novembre. — Le ministre de la Guerre communique que les troupes anglo-russes sont entrées à Bakou le 17 novembre. Elles ont été bien reçues par les habitants, plus particulièrement par le petit peuple. Les troupes turques se sont livrées en grand au pillage de la ville trois jours avant leur retraite.

Le calme règne à Bakou

Londres, 15 novembre. — A la Chambre des communes, M. Macpherson, sous-secrétaire parlementaire à la guerre, a annoncé que le calme règne à Bakou, où les conditions normales sont rétablies. Le commandant turc a ordonné le retrait des troupes turques de la ville, conformément aux termes de l'armistice. Les troupes anglaises contrôlent les chemins de fer du Transcaspien, que les forces bolchevistes ont abandonné. La situation est favorable à l'est de la mer.

Le Gérant : EMILE BERTRAND

Imp. M. FLINIKOWSKI, 216, Bd Raspail, Paris (14^e)



